

G U I D E D U
C O N D U C T E U R



SEA-DOO[®]
JET BOATS



219 000 034

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans le présent *Guide du conducteur* et sur les avertissements de produits pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* devrait demeurer dans le bateau lors d'une revente.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA J0E 2L0



Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Inc. :

SEA-DOO®

Bombardier Lube®

Huile synthétique pour turbines Sea-Doo

Graisse synthétique Sea-Doo

Gelcote® est une marque de commerce de Gelcote International

Embarquez sur votre nouveau bateau à propulsion par jet Sea-Doo

Félicitations ! Vous voilà maintenant propriétaire d'un bateau à propulsion par jet. Que vous soyez un marin d'expérience ou un nouveau venu dans le domaine, on vous suggère de prendre le temps de lire ce *Guide du conducteur* et de vous familiariser avec son contenu. Celui-ci renferme des informations pertinentes qui vous permettront d'acquérir les connaissances nécessaires pour profiter au maximum de cette embarcation.

On recommande fortement à l'utilisateur de toute embarcation de s'inscrire à un cours de sécurité nautique. Vérifiez si la Garde Côtière locale ou l'Escadrille canadienne de plaisance de votre région dispense un tel cours. Quant aux marins plus sérieux, ils pourront se procurer l'ouvrage «Chapman Piloting» écrit par Elbert S. Maloney et vendu dans la plupart des librairies.

En initiant votre famille ou vos amis à ce sport, assurez-vous qu'ils comprennent parfaitement les commandes et le fonctionnement du bateau à propulsion par jet, ainsi que l'importance de l'utiliser de façon polie et responsable.

Il est de la responsabilité de tout utilisateur de bateau à propulsion par jet d'assurer la sécurité de ses passagers et des autres plaisanciers. Veuillez, par conséquent, observer toutes les instructions de sécurité et conduire ce bateau avec soin.

Enfin, nous vous incitons à rendre régulièrement visite à votre concessionnaire pour un entretien de sécurité ou pour vous procurer tout accessoire de navigation dont vous pourriez avoir besoin.

Amusez-vous bien et... bon voyage !

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
◆ AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ	6
GARANTIE LIMITÉE 1995, BATEAU À PROPULSION PAR JET DE BOMBARDIER	9
LISTE DES DISTRIBUTEURS	11
RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE	12
EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT	14
NUMÉROS D'IDENTIFICATION	15
Moteur	15
Coque	15
EMPLACEMENT DES COMMANDES ET DES COMPOSANTS	16
1) Cordon de sécurité	21
2) Interrupteur d'allumage	21
3) Leviers d'accélérateur	21
4) Levier de changement de vitesse	22
5) Interrupteur des feux	23
6) Interrupteur de la pompe de cale / suralimentation	23
7) Interrupteur de ventilateur de cale	24
8) Leviers d'étrangleur	25
9) Boutons de démarrage / d'arrêt	25
10) Indicateur de niveau de carburant et voyant de niveau d'huile à injection	27
11) Tachymètres (si installés)	27
12) Indicateur de vitesse (si installé)	27
13) Bouchons de vidange de la cale	28
14) Soupapes de carburant	28
15-16) Poignées de maintien des passagers	29
17) Poignée de maintien arrière	29
18) Plate-forme d'embarquement	29
19) Sièges du conducteur et des passagers	30
20) Siège de proue	30
21) Porte-gobelets	30
22) Compartiment de rangement avant	30
23) Compartiment de rangement du pont	31
24) Compartiment de rangement arrière	31
25) Admission d'eau des turbines	33
26) Orifices de purge du système de refroidissement	33
27) Feux de navigation	34
28) Feu de poupe amovible	34
29) Taquets d'amarre	35
30) Pont	35
31) Bouchon du réservoir de carburant	35
32) Orifices de vidange du pont	35

33) Bouchon du réservoir d'huile à injection	36
34) Indicateur de niveau d'huile à injection	36
35) Raccords du système de refroidissement	36
36) Conduits de ventilation	37
37) Orifices de vidange du couvercle du compartiment de rangement arrière	37
38-39) Oeillets de proue et de poupe	38
40) Tuyères de turbine	38
41) Anodes sacrificielles au zinc	38
42) Déflecteurs de marche arrière	38
43) Volant	38
Avertisseur sonore	39
Nécessaire d'outils	39
Guide du conducteur	39
Fusibles	39
CARBURANT ET LUBRIFICATION	40
Pour faire le plein	40
Type de carburant recommandé	40
Type d'huile recommandée	40
Système d'injection d'huile	41
PÉRIODE DE RODAGE	42
Moteur	42
Révision - 10 heures	42
VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION	44
Coque	45
Admission d'eau des turbines	45
Cale	45
Batteries	45
Réservoirs de carburant et d'huile	45
Compartiment-moteur	45
Extincteur	45
Système de direction	45
Cordon de sécurité et boutons de démarrage / d'arrêt des moteurs	46
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	47
Principes de fonctionnement	47
Embarquement à partir d'un quai ou en eau peu profonde	48
Démarrage des moteurs	48
Obstacles	50
Embarquement en eau profonde	50
Navigation en eaux agitées ou lorsque la visibilité est réduite	51
Façon d'aborder une vague	51
Arrêt ou accostage au quai	51
Accostage sur une plage	51
Arrêt des moteurs	52

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION	53
Entretien général	53
Entretien supplémentaire effectué à la suite d'une utilisation en eau malpropre ou en eau salée	53
OPÉRATIONS SPÉCIALES	56
Surchauffe du moteur	56
Nettoyage de l'admission d'eau des turbines et des hélices	56
Chavirement du bateau	57
Bateau submergé	57
Remorquage du bateau	57
Batteries faibles	57
ENTRETIEN	58
Lubrification	58
Inspection périodique	60
Tableau d'inspection périodique	61
Câbles d'accélérateur et d'étrangleur	62
Carburateurs	62
Filtres à carburant et à huile	62
Alignement de la direction	62
Déflecteurs de marche arrière	63
Orifices de vidange	63
Fusibles	63
Ventilateur de cale	65
Anodes sacrificielles au zinc	65
Remplacement des ampoules	65
Inspection générale et nettoyage	67
TRANSPORT, REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	68
Transport	68
Remisage	68
Préparation présaisonnière	71
DIAGNOSTIC DES PANNES	73
FICHE TECHNIQUE	76
GUIDE SI	78
ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN	79

AVANT-PROPOS

Le *Guide du conducteur* a été préparé dans le but de présenter au propriétaire, au conducteur et au passager les diverses commandes du bateau, ainsi que les instructions d'entretien et de conduite sécuritaire. Ce guide, indispensable pour une utilisation adéquate du produit, doit être conservé en tout temps dans un sac étanche à l'intérieur du bateau.

Pour toute question concernant la garantie et son application, consulter la section **RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE** du présent guide ou encore un concessionnaire autorisé de bateau à propulsion par jet SEA-DOO.

Dans ce guide, l'usage des symboles suivants souligne certains renseignements particuliers :

◆ **AVERTISSEMENT** : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

▼ **ATTENTION** : Avertit d'un risque d'endommager gravement le bateau ou une ou des pièces si l'instruction n'est pas suivie.

○ **REMARQUE** : Apporte une information supplémentaire nécessaire qui complète une instruction.

Une bonne compréhension ainsi que la mise en application des informations contenues dans le présent guide permettront au conducteur d'utiliser le bateau de façon adéquate.

Les informations et les descriptions contenues dans le guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres ; or, il est possible qu'elles ne rendent pas compte de la forme exacte des pièces ou des détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier les pièces qui remplissent les mêmes fonctions ou une fonction semblable.

Les données sont imprimées en unités métriques SI suivies, entre parenthèses, de l'équivalent SAE É.-U.. Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité d'utilisation.

Un *Manuel de réparation* est disponible pour de plus amples renseignements sur l'entretien et la réparation.

◆ **AVERTISSEMENT** : Les moteurs et les composants identifiés dans le présent guide ne doivent pas être utilisés avec des produits autres que ceux pour lesquels ils ont été conçus. Se conformer rigoureusement aux opérations d'entretien et aux couples de serrage. Ne jamais tenter d'effectuer une réparation sans avoir les bons outils à sa disposition. Ce bateau est conçu avec des pièces dimensionnées en unités des systèmes métrique et impérial. Lorsqu'on remplace des attaches, s'assurer de n'utiliser que celles ayant été recommandées par Bombardier. Le mélange de 2 types d'attaches risque d'endommager le bateau ou d'occasionner des blessures à son conducteur.

○ **REMARQUE** : La liste suivante comporte certains termes propres au langage nautique :

Bâbord : côté gauche
Tribord : côté droit
Proue : avant
Poupe : arrière

Ce guide traite de 2 des modèles 1995 de bateaux à propulsion par jet de Sea-Doo, soit le Speedster et le Sportster. On y retrouve une description et des renseignements touchant les équipements standard et en option. Ce guide a été rédigé en fonction des bateaux à 2 moteurs. Bien que les renseignements qui s'y trouvent soient valables pour tous les modèles, l'utilisation du pluriel, dans le but d'alléger le texte, est préconisée.

◆ AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Pour bien apprécier tous les plaisirs, la joie et l'excitation de la navigation, tout plaisancier DOIT commencer par respecter certaines règles de base. Certaines peuvent vous sembler inconnues, alors que d'autres vous seront tout à fait logiques ou évidentes. Néanmoins, veuillez ainsi prendre les quelques minutes qui s'imposent pour lire ces instructions de sécurité avant de prendre le large. **Le non respect de ces instructions et des règlements de navigation sécuritaire pourrait causer des blessures et entraîner votre décès ou celui de vos passagers ou des autres plaisanciers.**

L'information présentée dans ce guide est limitée. On vous recommande fortement de vous procurer de plus amples informations sur la navigation en vous adressant à la Garde-côtière ou à l'Escadrille canadienne de plaisance de votre localité. On recommande également de suivre un cours sur la sécurité nautique. Renseignez-vous sur les règlements locaux et fédéraux touchant la navigation sur les cours d'eaux où vous prévoyez utiliser votre embarcation. Apprenez le code de la route local.

Apprenez à bien connaître les commandes et le fonctionnement de l'embarcation avant de prendre des passagers ou de partir pour une randonnée. Si vous n'avez pas eu cette chance avec votre concessionnaire, pratiquez-vous à naviguer seul, dans un endroit convenable, pour bien connaître la façon dont réagissent les diverses commandes. Mettez le bateau en marche, accélérez, et arrêtez avec 1 moteur, et ensuite avec les 2 moteurs, le cas échéant. Assurez-vous de maîtriser toutes les commandes avant de naviguer à plein régime.

La performance de ce bateau à propulsion par jet peut nettement dépasser celle des autres bateaux à propulsion

par jet que vous avez peut-être essayés. L'utilisation de ce véhicule par un débutant ou par une personne sans expérience est donc à proscrire.

Observez et respectez toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule, ainsi que le contenu de ce Guide.

On recommande aux utilisateurs et aux passagers de se protéger adéquatement les yeux et le corps du vent et des éléments, en plus de porter des chaussures ou bottillons nautiques.

Toute personne prenant place à bord de cette embarcation doit également porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé par la Garde-côtière.

L'utilisation de cette embarcation par une personne mineure ou infirme est à PROSCRIRE.

Ne pas utiliser l'embarcation après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.

Rangez ou fixez tout article ou équipement de navigation nécessaire avant de mettre l'embarcation en marche.

Effectuez toujours les vérifications préliminaires indiquées dans ce Guide, soit :

- fixation du cordon de sécurité à son vêtement de flottaison individuel
- vérification des leviers d'accélérateur, du levier de changement de vitesse et du volant
- vérification du fonctionnement des boutons de démarrage / arrêt
- niveaux d'huile et de carburant
- fonctionnement du ventilateur
- profondeur de l'eau
- fonctionnement des feux de navigation
- équipement de navigation requis (assurez-vous de bien connaître leur utilisation)

Le conducteur et les passagers doivent être bien assis aux endroits désignés avant de mettre le bateau en marche ou en mouvement. Interdisez aux passagers d'utiliser le siège avant, sauf si l'eau est calme et à très basse vitesse. Ne laissez personne s'asseoir sur le compartiment-moteur ou sur la plate-forme d'embarquement alors que l'embarcation est en marche. Évitez que quiconque ne saute dans l'embarcation en tout temps, ou qu'on se déplace lorsqu'elle est en marche. Le risque de chute ou de dérapage est toujours présent.

Assurez-vous que le champ de vision de l'utilisateur est libre tout autour de lui.

Même si les moteurs peuvent être arrêtés en appuyant sur les boutons de démarrage / d'arrêt, la bonne façon consiste à toujours utiliser le cordon de sécurité.

Il est dangereux de sauter les vagues ou les remous, et c'est d'ailleurs illégal à plusieurs endroits.

La plupart des accidents de navigation se produisent lorsqu'un utilisateur ignore la présence des autres plaisanciers ou de tout autre danger possible. On recommande de se tenir à distance des autres embarcations ou plaisanciers. Ne tentez jamais d'éclabousser les gens avec le sillage du bateau. Évitez de vous promener sur la ligne de ressac.

Cette embarcation est munie de feux de navigation sur la poupe et la proue que l'on doit utiliser au besoin une fois la noirceur venue ou avant l'aube. Réduisez la vitesse et évitez de conduire l'embarcation lorsque la visibilité est réduite. Ce bateau n'est muni d'aucun phare de projection.

Pour empêcher un démarrage accidentel ou une utilisation défendue, détachez toujours le cordon de sécurité de l'embarcation en cours d'entretien, lors du nettoyage de la grille d'admission, ou à proximité de nageurs.

Assurez-vous que tous les passagers connaissent la façon de remonter sur l'embarcation lorsqu'ils sont à l'eau.

Demandez toujours à une personne d'agir comme observateur lorsqu'on traîne un skieur.

Assurez-vous de bien connaître les cours d'eau avant de vous y aventurer. Les courants, les marées, les rapides, les endroits où l'eau est peu profonde, les obstacles cachés, etc. peuvent présenter des dangers.

Lors de la navigation, respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 du carburant vers sa destination, 1/3 pour revenir, et 1/3 en guise de réserve.

Assurez-vous que l'embarcation et l'équipement sont toujours en parfait état. Respectez les programmes d'entretien recommandés. Placez la housse de protection sur l'embarcation lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Après une utilisation dans l'eau salée ou malpropre, rincez parfaitement l'embarcation et protégez-la de la corrosion. Communiquez avec votre concessionnaire qui procédera à l'entretien du moteur si vous croyez que celui-ci a ingéré de l'eau.

Assurez-vous que la cale ne contient aucune huile, eau ou autre matière étrangère. Évitez de transporter du carburant de réserve ou d'autres liquides inflammables dans un des compartiments de rangement ou du moteur.

Évitez d'ajouter des accessoires, de transporter de l'équipement ou des passagers pouvant modifier la configuration ou l'équilibre du bateau. N'effectuez que les opérations d'entretien prescrites dans ce Guide. Adressez-vous à votre concessionnaire pour toute assistance ou information. Dans la plupart des cas, certains outils spécifiques et une certaine formation sont indispensables pour l'entretien ou la réparation.

Les émanations d'essence peuvent s'enflammer et exploser. Procédez toujours de la façon prescrite dans ce Guide et à la marina pour faire le plein et pour mettre le moteur en marche.

Évitez de laisser le moteur fonctionner durant plus d'une minute sans refroidissement (nécessaire de rinçage facultatif installé, ou dans l'eau).

Rappelez-vous toujours qu'il devient plus difficile de diriger l'embarcation lorsqu'on place les manettes d'accélération à la position de ralenti. Le guidon et les accélérateurs sont nécessaires pour diriger le bateau. Cette embarcation peut tourner de façon plus brusque que les autres embarcations. Cependant, sauf en cas d'urgence, évitez de virer brusquement à haute vitesse.

Comme toute autre embarcation, celle-ci ne présente aucun frein. La distance d'arrêt varie ainsi selon la vitesse initiale, la charge, les vents et les conditions de navigation. Pratiquez les arrêts et les accostages dans un endroit sûr pour apprendre à connaître la distance d'arrêt du bateau dans diverses conditions.

Une exposition prolongée au soleil, aux vents, etc. provoque la fatigue, ce qui peut augmenter votre temps de réaction.

Évitez de surcharger l'embarcation ou de prendre plus de passagers que ce que peut prendre ce type de bateau. La charge et l'altitude agiront également sur le rendement du bateau.

Procédez avec soin et à très basse vitesse sur les étendues d'eau peu profonde. Il peut en résulter un contact avec le fond ou des arrêts brusques, ou le bateau pourrait aspirer des objets qui seraient propulsés vers l'arrière, sur les gens ou les choses. Les hélices tournent même lorsque le levier de changement de vitesse se trouve au point mort.

En tant que «capitaine» d'une embarcation, vous êtes responsable des dommages aux autres embarcations ou à la propriété d'autrui provoqués par le sillage de votre bateau. Évitez de faire des vagues là où c'est interdit.

Respectez aussi les droits des autres usagers du cours d'eau, ainsi que l'environnement. Évitez qu'on ne jette des déchets par-dessus bord.

Évitez d'utiliser l'embarcation par mauvais temps.

Sauf en cas de besoin pendant un accostage, utilisez toujours les 2 manettes des gaz simultanément (si installées). Si on avance une manette plus que l'autre, ou si un moteur s'arrête lorsque l'embarcation est en marche, la commande directionnelle en souffrira. Une compensation de direction pourrait s'avérer nécessaire. Pour des raisons de sécurité, il est important que le conducteur exerce une attention et un contrôle constants de son bateau.

L'utilisation du ventilateur de cale ne devrait jamais remplacer le recours au sens de l'odorat pour détecter les émanations d'essence. Le ventilateur et la pompe de cale doivent être arrêtés lorsque l'embarcation est en marche.

L'anneau situé sur le tableau arrière peut permettre l'installation d'un câble de ski nautique. Évitez d'utiliser cet anneau pour le paravoile ou à toute autre fin pouvant provoquer une tension excessive au niveau du tableau arrière.

Le levage de l'embarcation s'effectue au moyen d'un équipement spécial et fait appel à une certaine expérience. On recommande aux gens sans expérience ou ne disposant pas d'un tel équipement de ne pas tenter de soulever l'embarcation.

Respectez la sécurité et le confort de vos passagers et des skieurs nautiques à l'arrière du bateau.

Conduisez prudemment et amusez-vous !

GARANTIE LIMITÉE 1995, BATEAU À PROPULSION PAR JET DE BOMBARDIER _____

1- DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. ("Bombardier") à titre de fabricant, garantit à COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR d'un bateau à propulsion par jet SEA-DOO® 1995 vendu comme bateau NEUF ET INUTILISÉ ("bateau SEA-DOO"), dont la VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de Bombardier, pour une période de :

a) Usage privé

- douze (12) mois consécutifs, à l'exception de la fibre de verre du pont et de la coque.
- soixante (60) mois consécutifs contre tout vice de conception ou de fabrication de la fibre de verre du pont et de la coque.

b) Usage commercial

- quatre (4) mois consécutifs, à l'exception de la fibre de verre du pont et de la coque.
- douze (12) mois consécutifs contre tout vice de conception ou de fabrication de la fibre de verre du pont et de la coque.

La durée de la garantie des accessoires d'origine Bombardier, installés lors de la **délivrance** du bateau SEA-DOO par un concessionnaire autorisé, est la même que celle prévue ci-haut pour un bateau SEA-DOO.

2- CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, Bombardier s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier du bateau SEA-DOO qui, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et / ou de la main-d'oeuvre encourues par un concessionnaire autorisé.

3- CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le client doit présenter au concessionnaire autorisé avant d'effectuer le travail requis, la carte d'enregistrement de garantie du bateau SEA-DOO ou une preuve d'achat du bateau SEA-DOO. L'acheteur du bateau SEA-DOO doit signer la formule de réclamation de garantie de Bombardier après que le travail ait été effectué. Toute pièce remplacée sous garantie devient la propriété de Bombardier.

4- EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces du bateau Sea-Doo.
- Dommages reliés au revêtement colloïdal incluant mais sans restreindre les boursoufflures ou délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, rainures et fissures superficielles.
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien.
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur du bateau à propulsion par jet Sea-Doo®1995*.
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non-approuvées.
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation ou de négligence.

-
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure.
 - Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis.
 - Les dommages causés par l'ingestion d'eau et par un service ou entretien inadéquat.

5- GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de Bombardier, de ses distributeurs et de ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certaines provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, en conséquence, la limitation ci-haute peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, ni un concessionnaire autorisé, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations, des représentations ou à offrir une garantie avec des termes et conditions autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à toute autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions applicables à la garantie d'un bateau SEA-DOO vendue alors que la présente garantie est en vigueur.

Certaines provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects; par conséquent, cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

6- SERVICE À LA CLIENTÈLE

- A) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la garantie limitée 1995 des bateaux à propulsion par jet de Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez un concessionnaire autorisé, en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- B) Si vous êtes incapable de résoudre la situation avec votre concessionnaire autorisé, communiquez avec le Service après-vente de votre distributeur.
- C) Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à :

Bombardier Inc.
Division Sea-Doo/Ski-Doo
Relations à la clientèle
Valcourt QC J0E 2L0

Août 1994
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec), Canada

©Marques de commerce de Bombardier Inc.

LISTE DES DISTRIBUTEURS



CANADA

BOMBARDIER INC.
726, rue St-Joseph
Valcourt (Québec), Canada
J0E 2L0
(514) 532-2211



ÉTATS-UNIS

BOMBARDIER CORPORATION
7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035, Wausau, WI
54402-8035, U.S.A.
(715) 842-8886

Si votre bateau à propulsion par jet SEA-DOO doit être réparé sous garantie, rendez-vous chez tout concessionnaire SEA-DOO autorisé avec votre carte d'enregistrement de garantie ou tout autre document attestant la date d'achat. Advenant une question ou un problème ayant trait à la garantie, communiquez avant tout avec le gérant de service ou le propriétaire de la concession SEA-DOO.

Pour connaître le concessionnaire autorisé SEA-DOO le plus près, composez le 1-800-361-5192.

RÉPONSES AUX QUESTIONS SUR LA GARANTIE

Q. Pourquoi enregistrer mon bateau à l'usine même si je possède la facture qui atteste la date d'achat ?

R. *Votre garantie est valide chez tout concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément-clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie. Le gouvernement fédéral exige que tout fabricant et tout concessionnaire dressent une liste des premiers acheteurs en cas de rappel sécuritaire. Cette liste est compilée à partir des formules d'enregistrement de garantie que le concessionnaire envoie à BOMBARDIER INC. au moment de l'achat. Si vous changez d'adresse à la suite de l'achat d'un bateau SEA-DOO neuf, veuillez nous informer de votre nouvelle adresse en nous faisant parvenir l'avis de changement d'adresse ou de propriétaire du présent guide, ou encore une carte postale indiquant le numéro de modèle et le numéro du concessionnaire (ou son nom) comme ils sont inscrits sur la carte d'enregistrement de garantie, votre nom ainsi que votre nouvelle adresse.*

Q. Quels frais devrai-je assumer au cours de la période de garantie ?

R. *Tous les frais provenant de l'entretien normal du bateau, des réparations non couvertes par la garantie et des dommages dus aux accidents.*

Q. Qu'est-ce que la cavitation ?

R. *La cavitation se produit lorsqu'une pièce se déplace à haute vitesse dans un liquide (ex. : une hélice dans l'eau). Il y a suffisamment de chaleur et de bulles à certains endroits pour arracher des particules microscopiques au matériel. Il y aura plus de cavitation s'il y a des égratignures ou des bosses au niveau du carter ou de l'hélice, ou encore si l'anneau d'usure est usé.*

Q. Est-ce que la garantie couvre les composants du système de propulsion ?

R. *Oui, si le remplacement des composants n'est pas causé par la cavitation ou l'usure normale. Ex. : L'hélice doit être considérée comme une pièce sujette à l'usure, car les minuscules particules et le sable contenus dans l'eau cause inévitablement de l'usure. Cette situation se produit surtout lorsque le bateau est utilisé en eau peu profonde et la turbine aspire les cailloux et les débris.*

Afin de prolonger la durée du carter d'hélice, nous avons conçu et installé un anneau d'usure interchangeable autour de l'hélice. Étant donné que cet anneau est fait de plastique, il pourrait s'user avec le temps ; dans un tel cas, il doit être remplacé. Cette pièce est bien pratique et aussi économique lorsque vient le moment de la changer. Ce remplacement fait partie de l'entretien normal ; il n'est donc pas couvert par la garantie.

Q. Qu'entend-on par négligence ou abus ?

R. *Ces termes sont généraux et leur signification se recoupe dans certains cas. Il pourrait s'agir, par exemple, d'une utilisation du moteur jusqu'à épuisement de l'huile, d'une utilisation du bateau avec une pièce brisée ou endommagée (ce qui pourrait entraîner le bris d'une autre pièce), et ainsi de suite. Si vous avez des questions sur l'utilisation du bateau ou son entretien, veuillez communiquer avec un concessionnaire de bateau SEA-DOO.*

Q. La garantie couvre-t-elle les frais découlant, par exemple, du transport du bateau en panne ?

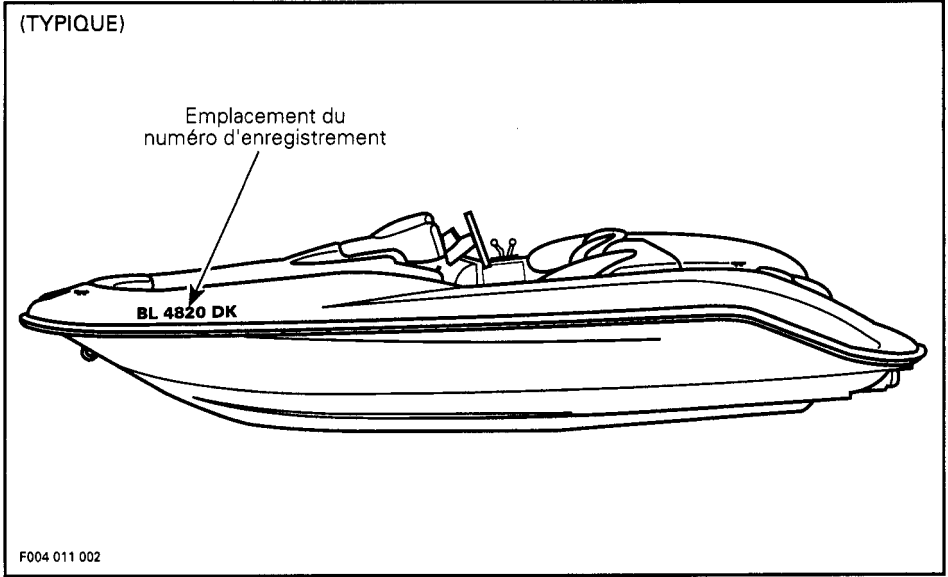
R. *Non. La garantie ne couvre que la réparation du bateau SEA-DOO.*

-
- Q. Puis-je m'occuper moi-même des opérations d'entretien décrites dans le *Guide du conducteur* plutôt que de les confier au concessionnaire ?
- R. *Oui, si vous êtes un mécanicien compétent et que vous observez les opérations indiquées dans le Guide du conducteur et le Manuel de réparation. On recommande cependant que le réglage de l'allumage et de la carburation soit confié à un concessionnaire de bateau SEA-DOO.*
- Q. La garantie peut-elle devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas mon bateau exactement comme l'indique le *Guide du conducteur* ?
- R. *Non. La garantie d'un bateau SEA-DOO neuf ne peut devenir nulle. Toutefois, si une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, il est possible que la garantie ne couvre pas cette panne.*
- Q. Quels sont les responsabilités de mon concessionnaire en vertu de la garantie ?
1. *Procéder à la préparation de tout bateau SEA-DOO avant la vente.*
 2. *Au moment de la vente, expliquer en détail au client le fonctionnement du bateau, son entretien et les clauses de la garantie. De plus, tout concessionnaire de bateau SEA-DOO est responsable de la préparation, de l'entretien et des réparations effectuées sous garantie.*

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

En vertu des lois fédérales, tous les bateaux doivent être enregistrés et numérotés.

Étant donné qu'il n'y a pas tellement d'espace pour mettre en évidence le numéro d'enregistrement, placer ce dernier conformément à l'illustration suivante. Il doit y avoir un numéro d'enregistrement de chaque côté du bateau.

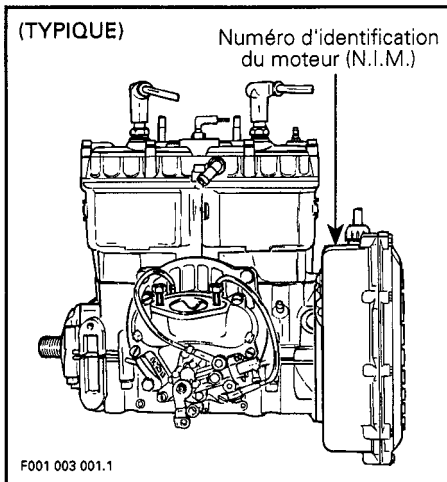


NUMÉROS D'IDENTIFICATION

Les principaux composants du bateau (moteurs et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il peut parfois s'avérer nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer le bateau en cas de vol.

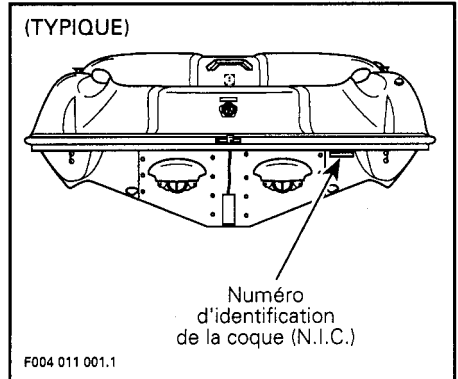
Moteur

Le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) se trouve sur la partie supérieure du boîtier de magnéto.

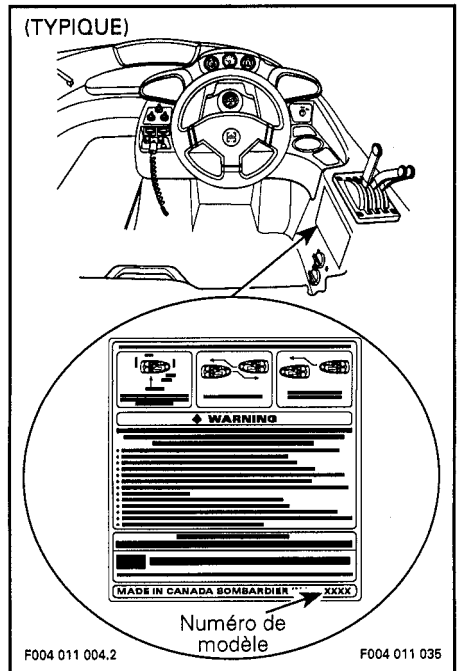


Coque

Le numéro d'identification de la coque (N.I.C.) se trouve à l'arrière, sur le côté droit de la coque.

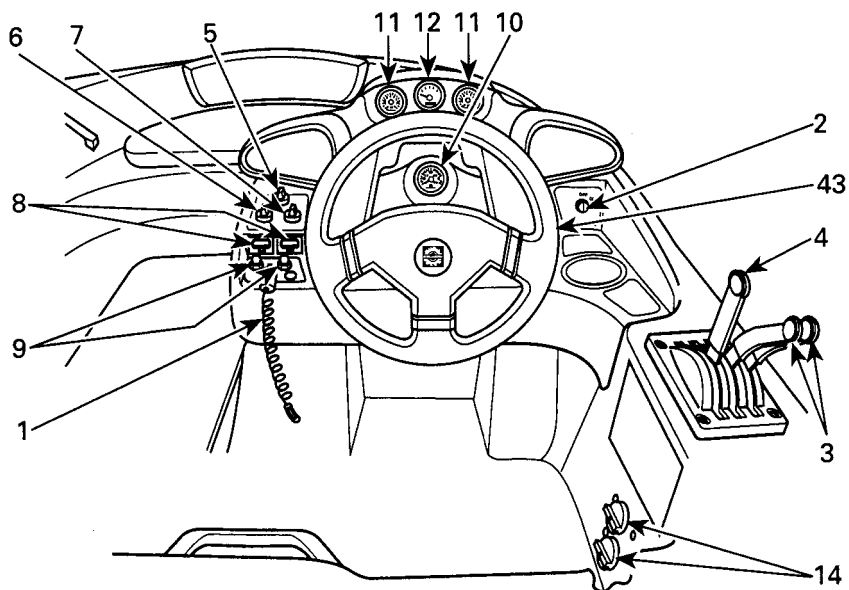


Le numéro de modèle du bateau se trouve à la droite du conducteur.

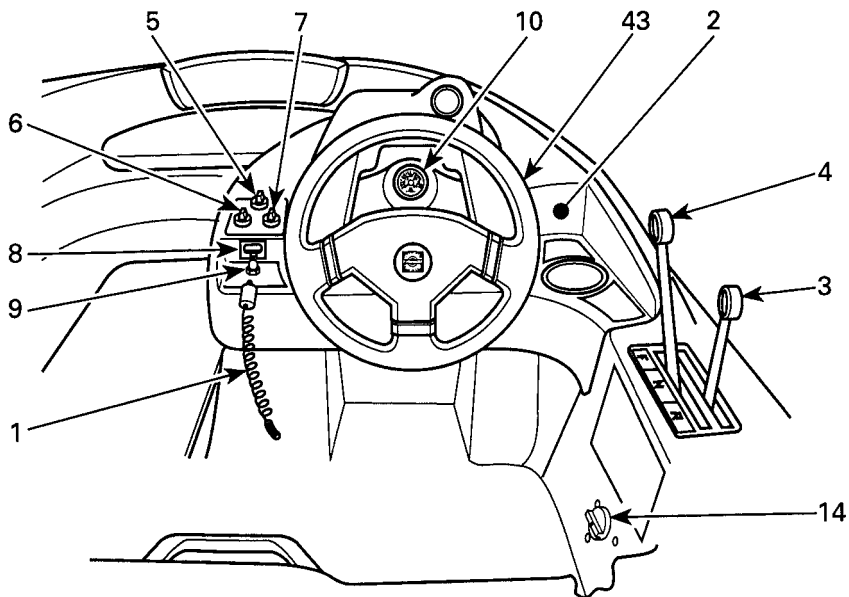


EMPLACEMENT DES COMMANDES ET DES COMPOSANTS

MODÈLE SPEEDSTER



MODÈLE SPORTSTER

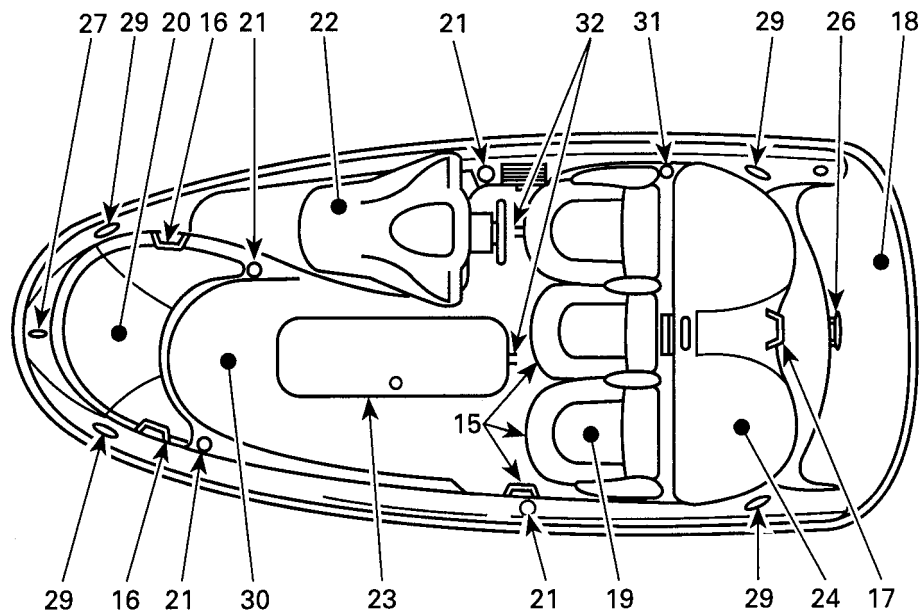


F004 011 004

F004 011 040

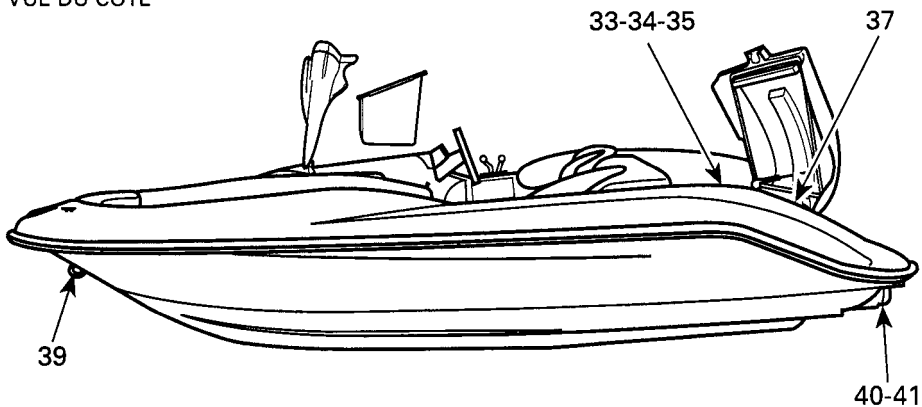
(TYPIQUE)

VUE DU HAUT



(TYPIQUE)

VUE DU CÔTÉ

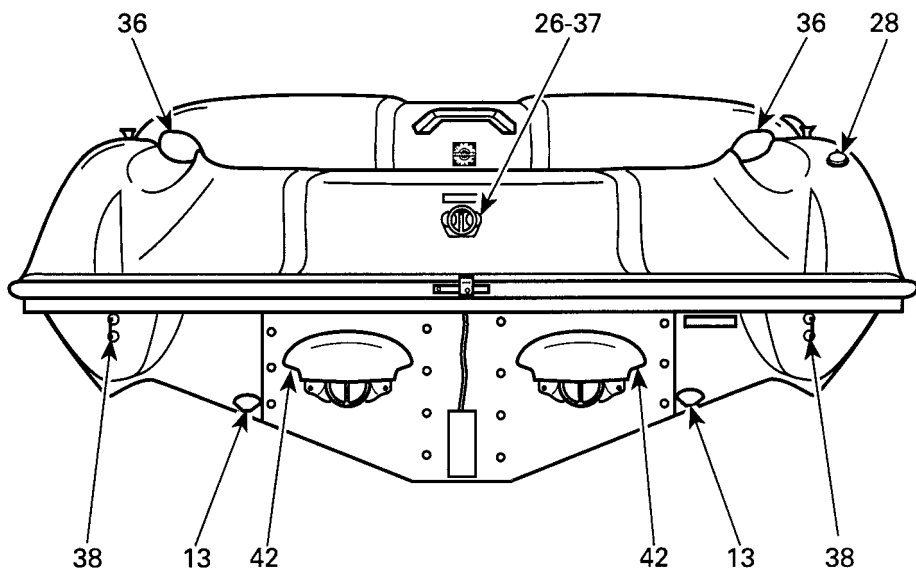


F004 011 003

F004 011 027

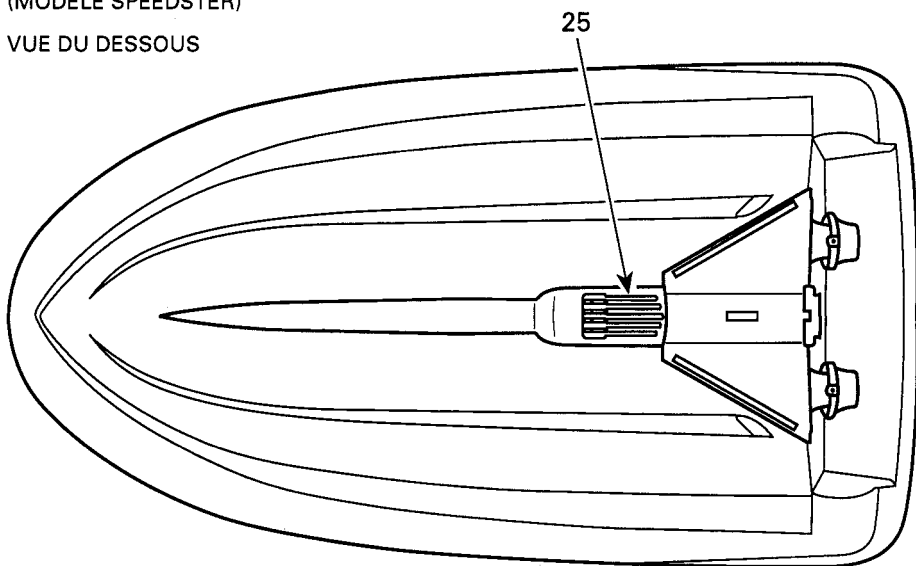
(MODÈLE SPEEDSTER)

VUE DE L'ARRIÈRE



(MODÈLE SPEEDSTER)

VUE DU DESSOUS

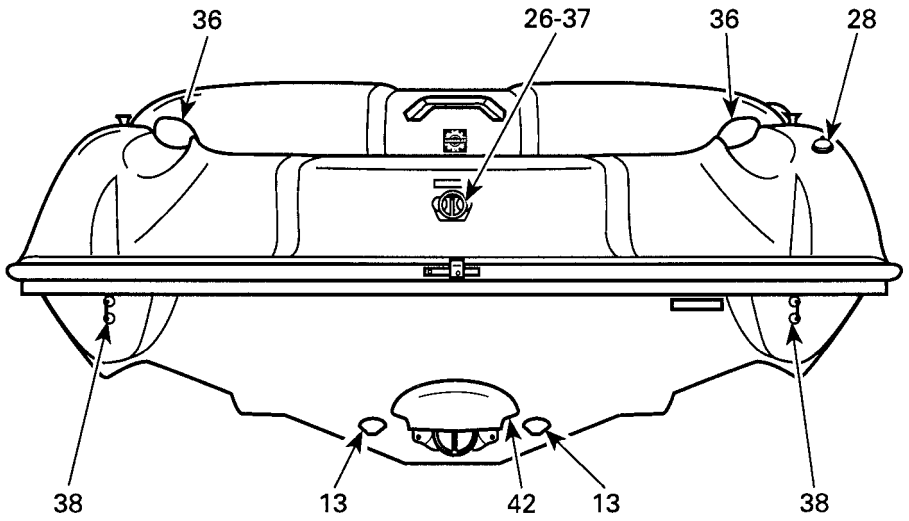


F004 011 001

F004 011 036

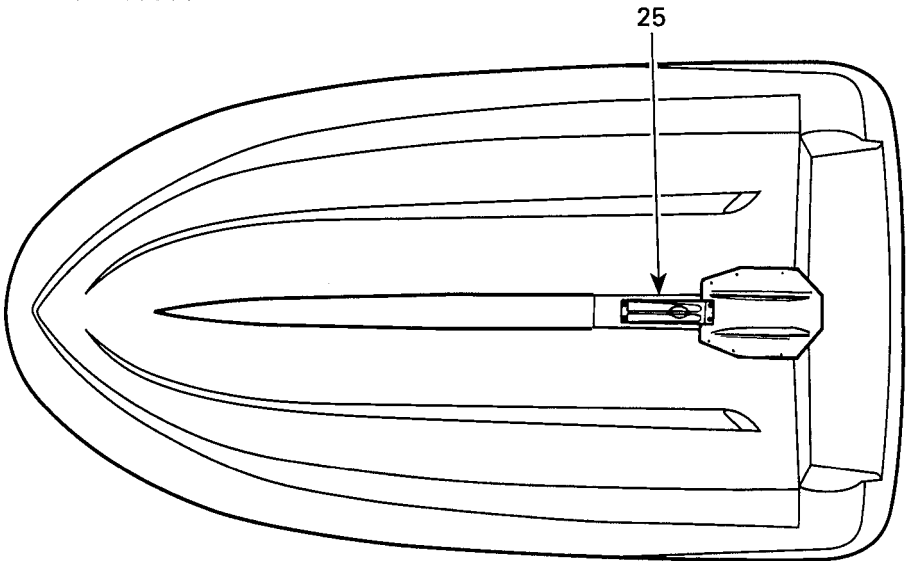
(MODÈLE SPORTSTER)

VUE DE L'ARRIÈRE



(MODÈLE SPORTSTER)

VUE DU DESSOUS



-
1. Cordon de sécurité
 2. Interrupteur d'allumage
 3. Leviers d'accélérateur
 4. Levier de changement de vitesse
 5. Interrupteur des feux
 6. Interrupteur de la pompe de cale / suralimentation
 7. Interrupteur de ventilateur de cale
 8. Leviers d'étrangleur
 9. Boutons de démarrage / d'arrêt
 10. Indicateur de niveau de carburant et voyant de niveau d'huile à injection
 11. Tachymètres (si installés)
 12. Indicateur de vitesse (si installé)
 13. Bouchons de vidange de la cale
 14. Soupapes de carburant
 - 15.-16. Poignées de maintien des passagers
 17. Poignée de maintien arrière
 18. Plate-forme d'embarquement
 19. Sièges du conducteur et des passagers
 20. Siège de proue
 21. Porte-gobelets
 22. Compartiment de rangement avant
 23. Compartiment de rangement du pont
 24. Compartiment de rangement arrière
 25. Admission d'eau des turbines
 26. Orifices de purge du système de refroidissement
 27. Feux de navigation
 28. Feu de poupe amovible
 29. Taquets d'amarre
 30. Pont
 31. Bouchon du réservoir de carburant
 32. Orifices de vidange du pont
 33. Bouchon du réservoir d'huile à injection
 34. Indicateur de niveau d'huile à injection
 35. Raccords du système de refroidissement
 36. Conduits de ventilation
 37. Orifices de vidange du couvercle du compartiment de rangement arrière
 - 38.-39. Oeillets de proue et de poupe
 40. Tuyères de turbine
 41. Anodes sacrificielles au zinc
 42. Déflecteurs de marche arrière
 43. Volant

1) Cordon de sécurité

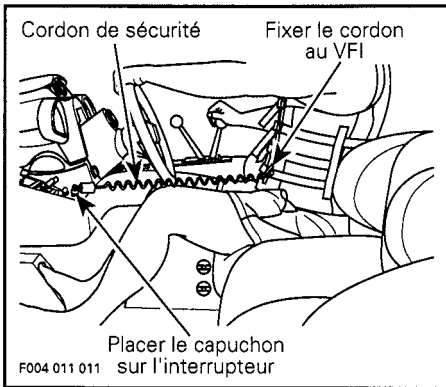
Le moteur cesse de fonctionner lorsqu'on enlève le cordon de sécurité de l'interrupteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque le moteur est arrêté.

Fixer le cordon au vêtement de flottaison individuel du conducteur, puis fixer le capuchon à l'interrupteur afin que les moteurs puissent être mis en marche.

▼ **ATTENTION** : Toujours enlever le cordon de sécurité en quittant le bateau. La batterie finira par se décharger si le cordon de sécurité demeure installé à l'interrupteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours fixer le cordon de sécurité à son vêtement de flottaison individuel lorsque les moteurs sont en marche.



2) Interrupteur d'allumage

Il s'agit d'un interrupteur d'allumage à 2 positions : «OFF» et «ON». Pour permettre aux moteurs de démarrer, insérer la clé de contact dans l'interrupteur et tourner celle-ci à la position «ON».

La clé ne peut être enlevée dans cette position.

Pour couper le contact, remettre la clé de contact à la position «OFF».

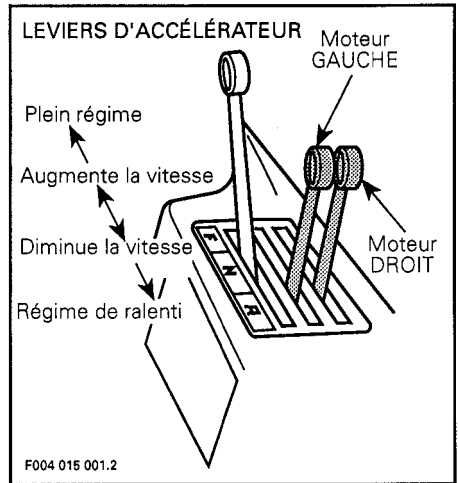
◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque les moteurs sont arrêtés, puisque le système de propulsion est alors inefficace.

▼ **ATTENTION** : Toujours enlever la clé de contact de l'interrupteur en quittant le bateau pour ne pas épuiser la batterie.

3) Leviers d'accélérateur

Ces leviers commandent le régime des moteurs, et, par conséquent, la vitesse du bateau. Ce dernier accélère lorsqu'on pousse les leviers vers l'avant. Lorsqu'on ramène complètement les leviers vers l'arrière, les moteurs reviennent au ralenti et le bateau s'arrête graduellement en raison de la résistance de l'eau.

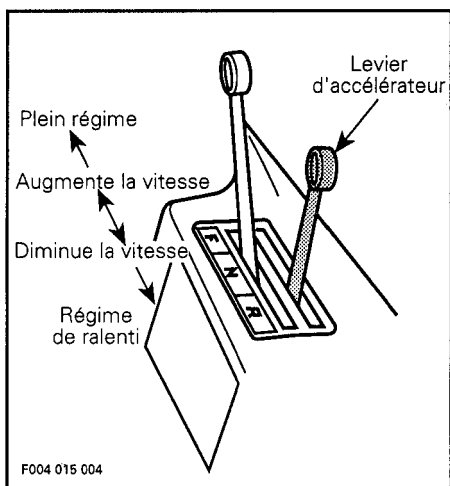
Modèle Speedster



Le levier d'accélérateur gauche commande le moteur de gauche, tandis que le levier droit commande le moteur de droite. Même s'il est possible de commander individuellement le régime de chaque moteur, on recommande de déplacer les leviers en même temps.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier si chaque levier d'accélérateur fonctionne bien avant de mettre les moteurs en marche.

Modèle Sportster



Le levier d'accélérateur commande le régime du moteur.

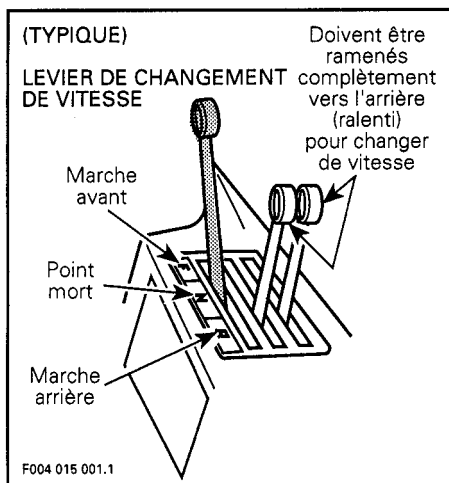
◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier si le levier d'accélérateur fonctionne bien avant de mettre le moteur en marche.

4) Levier de changement de vitesse

Ce levier présente 3 positions :

- Marche avant
- Point mort
- Marche arrière

Pour être en mesure de changer de vitesse, les leviers d'accélérateur doivent être à la position de ralenti, soit complètement ramenés vers l'arrière. Pour mettre les moteurs en marche, on se doit de placer le levier au point mort. Un bref signal vient confirmer cette position.



▼ **ATTENTION** : Ne pas forcer le levier. S'assurer que les leviers d'accélérateur sont à la position de ralenti.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'utiliser la marche arrière qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle, aucun baigneur et aucun enfant derrière le bateau. S'il est nécessaire d'effectuer un arrêt d'urgence, tirer sur le cordon de sécurité afin de le dégager de son interrupteur.

5) Interrupteur des feux

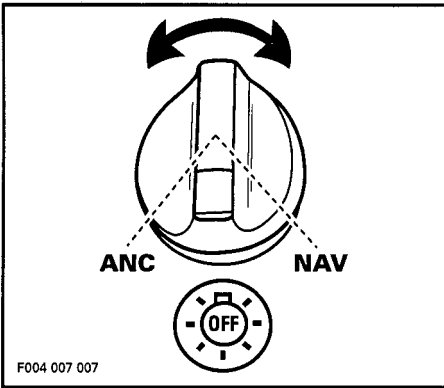
Cet interrupteur rotatif a 3 positions.

○ **REMARQUE** : Le cordon de sécurité doit être installé sur son interrupteur afin que les feux de navigation puissent fonctionner.

«ANC» : Allume le feu de mouillage lorsque le bateau est ancré. Seul le feu arrière est allumé.

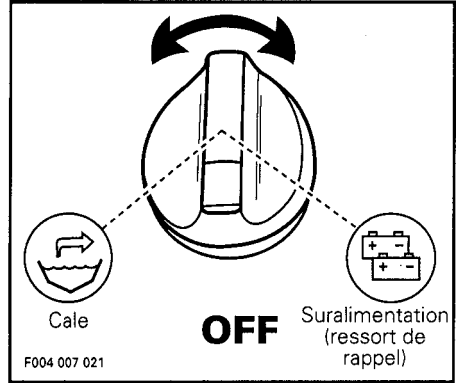
«OFF» : Éteint tous les feux.

«NAV» : Allume les feux de proue et de poupe.



6) Interrupteur de la pompe de cale / suralimentation

Modèle Speedster



Interrupteur à 3 positions : «OFF» / Cale / Suralimentation.

Tourner l'interrupteur à la position cale pour une activation manuelle de la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Tourner l'interrupteur à la position «OFF» une fois l'opération terminée.

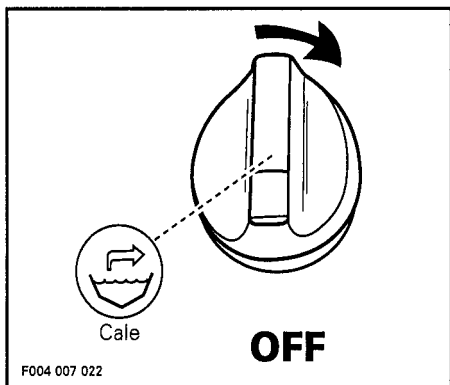
▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser la pompe trop longtemps si la cale est sèche.

Tourner l'interrupteur à la position de suralimentation lors du lancement de chacun des moteurs pour faciliter le démarrage. On augmentera ainsi la puissance de lancement des moteurs pour leur permettre de démarrer plus rapidement.

○ **REMARQUE** : À la position de suralimentation, l'interrupteur revient automatiquement à la position «OFF» lorsqu'on le relâche.

On devrait toujours allumer les feux de navigation entre le coucher et le lever du soleil. S'assurer que le feu de poupe est installé et qu'il fonctionne. Pour en savoir davantage sur son emplacement et son installation, il suffit de consulter les passages appropriés qui se trouvent plus loin dans cette section.

Modèle Sportster



Interrupteur à 2 positions : «OFF» et cale.

Tourner cet interrupteur à la position cale pour une activation manuelle de la pompe de cale (après un nettoyage, un remisage, etc.).

Tourner l'interrupteur à la position «OFF» une fois l'opération terminée.

▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser la pompe trop longtemps si la cale est sèche.

Modèles Speedster et Sportster

On peut actionner la pompe de cale lorsque les moteurs ne sont pas en marche.

Il n'est pas nécessaire que le cordon de sécurité soit fixé à l'interrupteur.

L'utilisation de cet équipement pour un temps prolongé sans que le moteur ne soit en marche aurait pour effet d'épuiser la batterie.

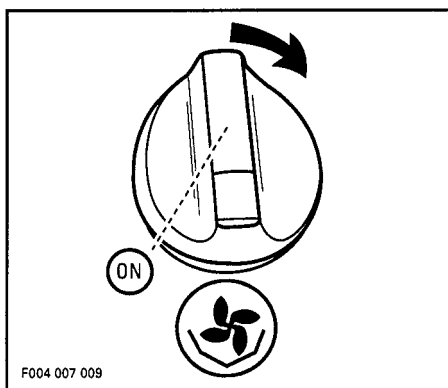
▼ **ATTENTION** : S'assurer de toujours replacer cet interrupteur à la position «OFF» après usage.

7) Interrupteur de ventilateur de cale

Cet interrupteur rotatif comporte 2 positions («ON» et «OFF»). Lorsqu'il est à la position «ON», il permet l'aération du compartiment moteur.

Pour mettre le ventilateur en marche, placer l'interrupteur à la position «ON». Il est nécessaire d'actionner le ventilateur 4 minutes avant de démarrer les moteurs.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours mettre le ventilateur en marche pendant au moins 4 minutes avant de démarrer les moteurs ; ensuite, arrêter le ventilateur avant d'utiliser le bateau.



On peut actionner le ventilateur de cale lorsque les moteurs ne sont pas en marche.

Il n'est pas nécessaire que le cordon de sécurité soit fixé à l'interrupteur.

L'utilisation de cet équipement pour un temps prolongé sans que le moteur ne soit en marche aurait pour effet d'épuiser la batterie.

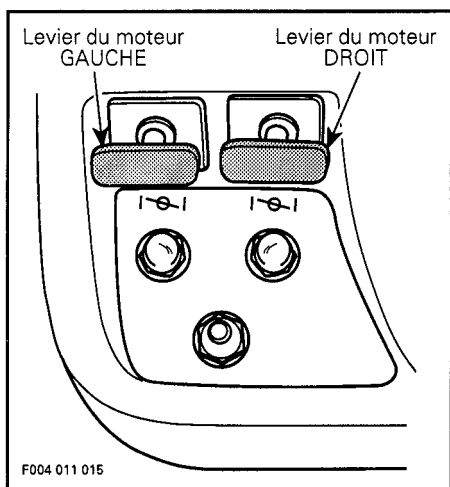
▼ **ATTENTION** : S'assurer de toujours replacer cet interrupteur à la position «OFF» après usage.

8) Leviers d'étrangleur

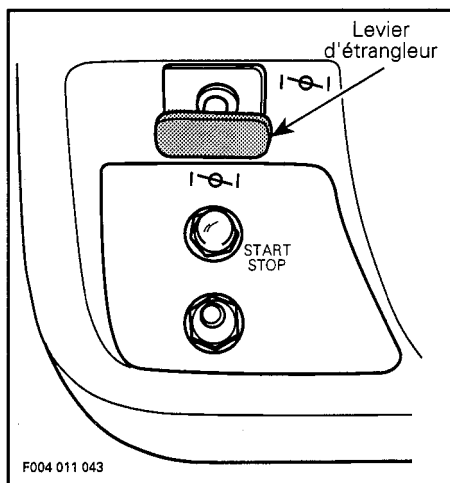
Ces leviers permettent d'obtenir un mélange air-carburant plus riche lorsqu'on démarre les moteurs alors qu'ils sont froids. Lorsque les leviers sont complètement sortis, les étrangleurs sont en fonction. On recommande de ne pas utiliser les étrangleurs lorsque les moteurs sont chauds.

Pour qu'un étrangleur fonctionne, il est nécessaire de tirer et de retenir son levier. Ce dernier retournera à sa position initiale dès qu'il sera relâché.

Modèle Speedster



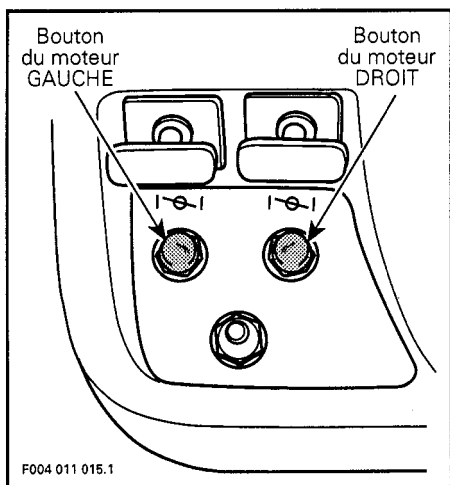
Modèle Sportster



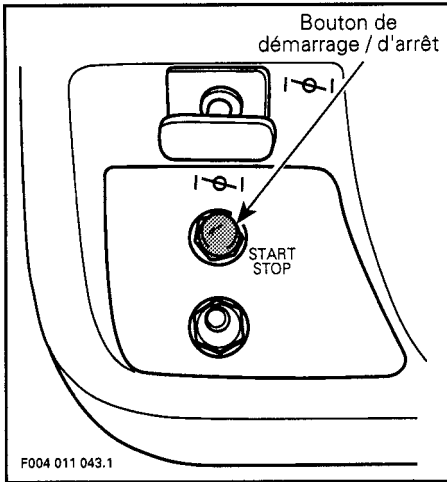
9) Boutons de démarrage / d'arrêt

Ces boutons ont 2 fonctions ; c'est-à-dire qu'ils démarrent et arrêtent les moteurs.

Modèle Speedster



Modèle Sportster

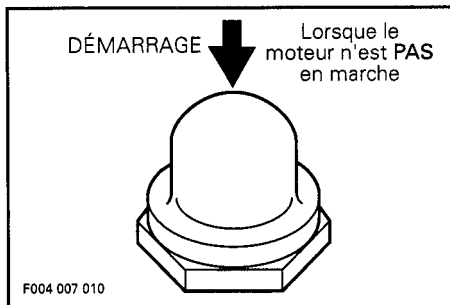


Démarrage

○ **REMARQUE** : Le levier de changement de vitesse doit être à la position neutre afin de permettre aux moteurs de démarrer. Un bref signal vient confirmer cette position.

Pour démarrer le moteur, il suffit d'appuyer sur son bouton et de le relâcher dès qu'il est en marche. Procéder de la même façon avec l'autre moteur (si installé).

○ **REMARQUE** : L'ordre de démarrage des moteurs n'a aucune importance.

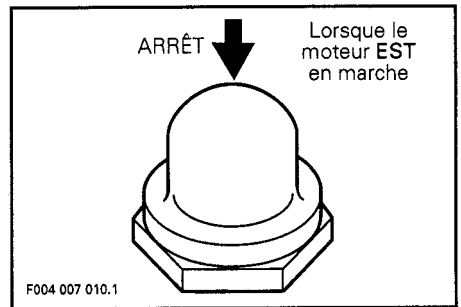


○ **REMARQUE** : Les moteurs ne démarreront pas si le cordon de sécurité n'est pas fixé sur son interrupteur. Démarrer un moteur à la fois.

Arrêt

◆ **AVERTISSEMENT** : Bien qu'il soit possible d'arrêter les moteurs au moyen des boutons de démarrage / d'arrêt, il est fortement recommandé de les arrêter en tirant sur le cordon de sécurité. S'assurer de prendre cette bonne habitude dès le début.

Lorsqu'on enfonce les boutons alors que les moteurs sont en marche, ces derniers cesseront de fonctionner.



○ **REMARQUE** : Pour connaître la marche à suivre reliée au démarrage des moteurs, consulter le paragraphe intitulé **Démarrage des moteurs** dans la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque les moteurs sont arrêtés, puisque le système de propulsion est alors inefficace.

10) Indicateur de niveau de carburant et voyant de niveau d'huile à injection

Indicateur de niveau de carburant

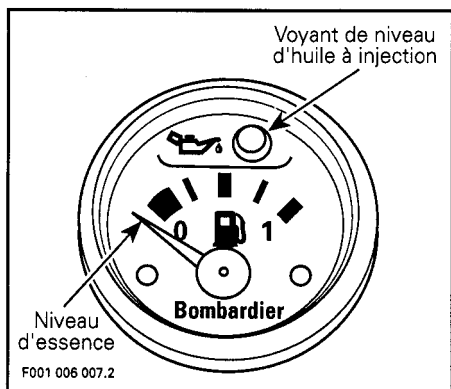
Cet indicateur analogique est installé au niveau du tableau de bord et indique continuellement la quantité de carburant qui se trouve à l'intérieur du réservoir de carburant lorsque les moteurs fonctionnent.

○ **REMARQUE** : Il est également possible de vérifier le niveau de carburant sans que les moteurs fonctionnent. S'assurer que le cordon de sécurité est débranché et appuyer momentanément sur l'un des boutons de démarrage ; ainsi, l'indicateur se mettra en marche pendant environ 30 secondes.

Voyant de niveau d'huile à injection

Le voyant s'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas dans le réservoir d'huile. Remplir le réservoir le plus tôt possible.

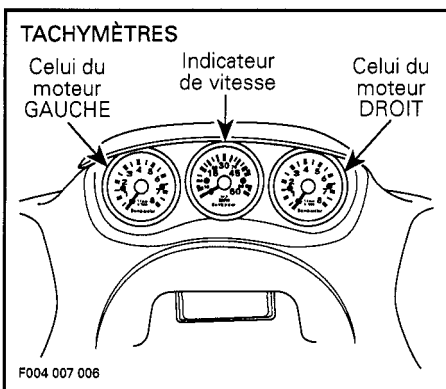
▼ **ATTENTION** : Ne pas faire tourner les moteurs jusqu'à ce qu'il manque d'huile, sinon ils subiront des dommages.



○ **REMARQUE** : Il y a un indicateur de niveau d'huile à injection dans le compartiment de rangement arrière. Consulter le passage intitulé Indicateur de niveau d'huile à injection dans cette section.

11) Tachymètres (si installés)

Ces tachymètres analogiques indiquent la vitesse de rotation des moteurs en tours par minute (tr / mn). Multiplier la lecture par 1000 afin de connaître le régime réel.

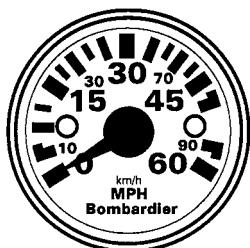


12) Indicateur de vitesse (si installé)

Cet indicateur de vitesse analogique indique la vitesse du bateau en milles par heure (MPH) et en kilomètres par heure (km / h). Se référer à l'illustration ci-dessous.

La sonde de vitesse installée sur le tableau arrière du bateau envoie un signal à l'indicateur.

Indicateur de vitesse



F004 015 002

13) Bouchons de vidange de la cale

Pour vidanger toute quantité d'eau accumulée dans la cale, il suffit de dévisser ces bouchons.

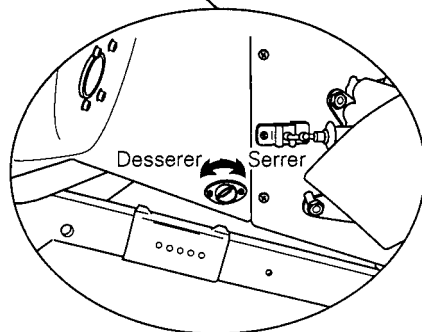
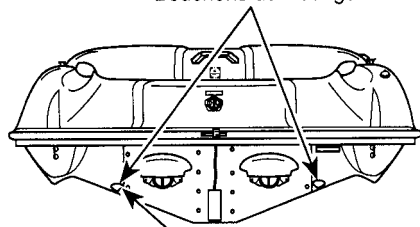
▼ **ATTENTION** : S'assurer de retirer le bateau de l'eau avant de dévisser les bouchons de vidange.

Incliner légèrement le bateau vers l'arrière de façon à ce que la cale puisse se vidanger complètement.

Il est recommandé de vidanger la cale lorsque le bateau est sur une rampe.

(TYPIQUE)

Bouchons de vidange



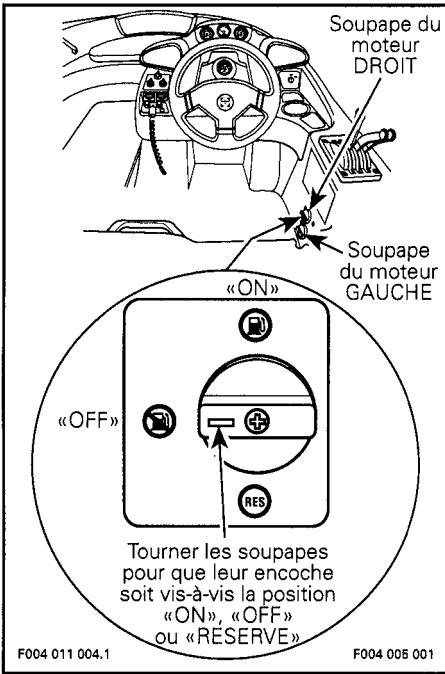
F004 011 001.4

F004 011 018

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours s'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont serrés solidement.

14) Soupapes de carburant

Il s'agit de soupapes à 3 positions : «OFF», «ON» et «RESERVE». Tourner ces soupapes de telle façon que leur encoche respective soit vis-à-vis la position «ON», «OFF» ou «RESERVE».



«OFF»: Empêche le carburant de se rendre aux carburateurs.

▼ **ATTENTION** : Tourner les soupapes à la position «OFF» lorsque le bateau est inutilisé ou lorsqu'il est transporté sur une remorque.

«ON» : Permet au carburant de se rendre aux carburateurs. Il est important de choisir cette position lorsqu'on utilise le bateau.

«RESERVE» : Lorsque le réservoir de carburant principal est vide, on peut avoir accès au réservoir de secours en tournant le bouton à la position «RESERVE». Ce réservoir fait partie intégrante du réservoir principal. Il se remplit automatiquement lorsqu'on fait le plein du réservoir principal. Le réservoir de secours contient environ 10 % du carburant total.

▼ **ATTENTION** : Si les soupapes sont mal ouvertes, il se peut que le débit de carburant soit restreint et que les moteurs soient endommagés. S'assurer que les soupapes sont complètement ouvertes lors de l'utilisation du bateau.

15-16) Poignées de maintien des passagers

Ces poignées de maintien offrent une bonne prise aux passagers.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

Siège de proue : Le siège de proue comporte une poignée de chaque côté.

Siège de gauche : Le siège de gauche comporte une poignée de côté gauche et une poignée à même son moule.

Siège central : Le siège central comporte 2 poignées à même son moule.

17) Poignée de maintien arrière

Cette poignée de maintien offre une bonne prise pour monter à bord du bateau.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais se servir des poignées de maintien pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

18) Plate-forme d'embarquement

Cette grande surface antidérapante facilite l'embarquement à l'arrière du bateau.

◆ **AVERTISSEMENT** : Pour éviter les risques de blessures, éviter d'utiliser la plate-forme lorsque les moteurs sont en marche.

19) Sièges du conducteur et des passagers

Tous les passagers devraient être assis pendant une randonnée.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas s'asseoir sur le rebord ou se tenir debout lorsque le bateau est en marche.

20) Siège de proue

On devrait se servir de ce siège seulement lorsque le bateau est amarré.

◆ **AVERTISSEMENT** : On ne devrait utiliser ce siège que lorsque le bateau circule à basse vitesse en eau calme ou lorsqu'il est arrêté. Ne pas s'asseoir sur la proue ou sur les côtés du bateau lorsque celui-ci est en marche.

21) Porte-gobelets

Ceux-ci sont très pratiques pour y mettre des boissons non-alcoolisées.

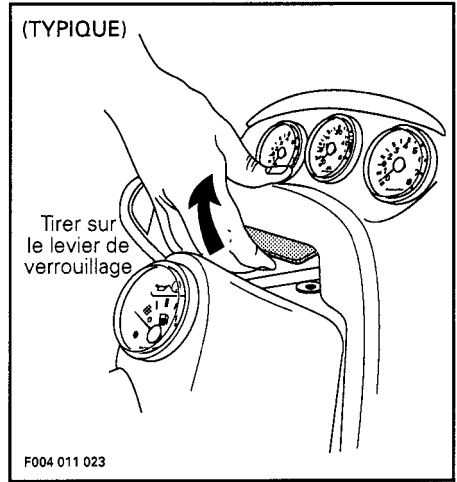
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne consommer aucune boisson alcoolisée à bord du bateau. Ne conserver aucune bouteille, canette, etc. dans les porte-gobelets, et ce, lorsque le bateau circule à haute vitesse ou en eau agitée.

22) Compartiment de rangement avant

Ce compartiment étanche dispose d'un panier amovible destiné à transporter des effets personnels. L'endroit idéal pour y mettre les bougies, le câble de remorquage, la trousse de premiers soins, etc.

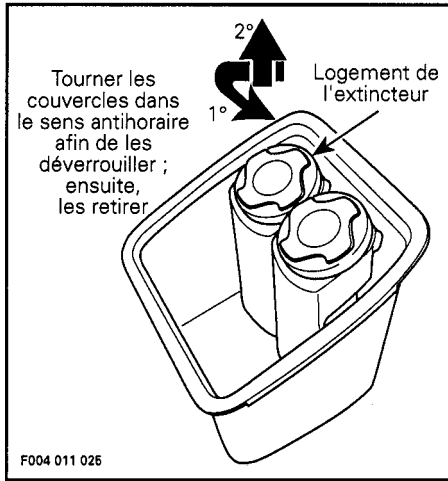
Tirer sur le levier de verrouillage pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement.

○ **REMARQUE** : Vérifier périodiquement si la goupille de verrouillage du couvercle du compartiment de rangement est bien serrée. La resserrer au besoin, et s'assurer que le couvercle se referme adéquatement.

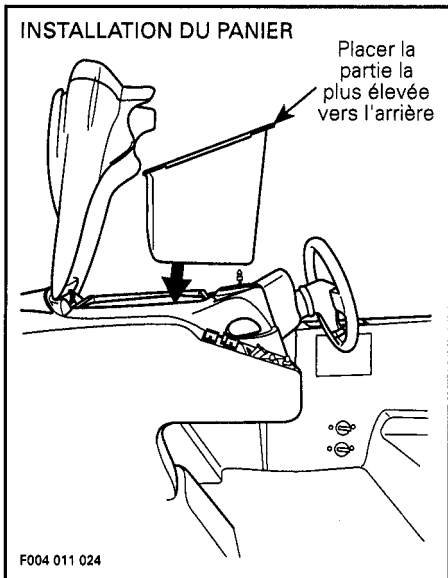


◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais placer d'objets lourds ou fragiles dans le panier de rangement. Ne jamais emmagasiner ou transporter quoi que ce soit sous le panier.

Le panier présente un logement permettant d'entreposer un extincteur approuvé et une trousse d'outils. Un deuxième compartiment contient le *Guide du conducteur*, et on peut y mettre des objets personnels. L'extincteur (vendu séparément) doit toujours être bien fixé dans le logement approprié.



Réinstaller le panier conformément à l'illustration suivante. Toujours reverrouiller le couvercle.

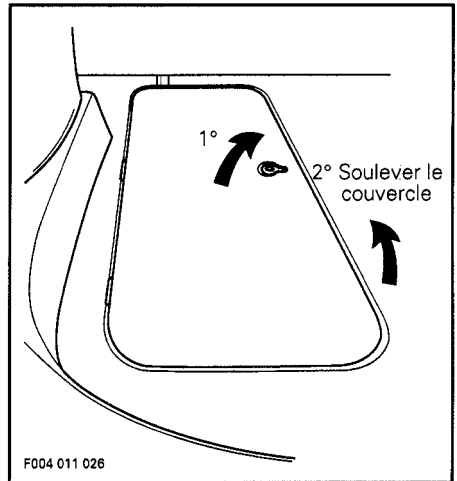


23) Compartiment de rangement du pont

Il s'agit de l'endroit idéal pour remettre les skis nautiques, les avirons, l'ancre et sa corde, etc.

Soulever la bague de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce qu'il soit arrêté par le câble de fixation.

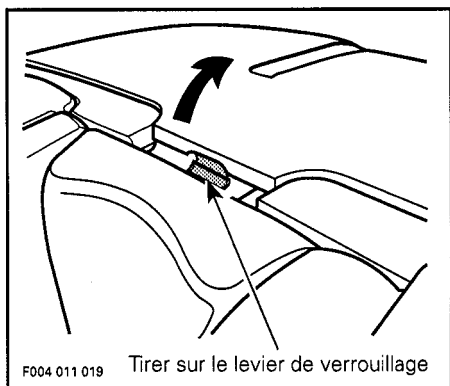
◆ **AVERTISSEMENT** : Il se peut que le couvercle se ferme subitement à cause du vent ou du mouvement du bateau.



24) Compartiment de rangement arrière

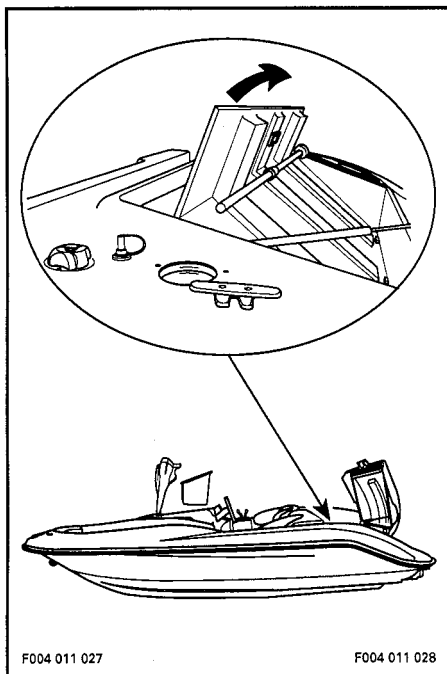
Ce compartiment est très pratique surtout pour y remettre de gros objets personnels, des outils, de la nourriture, etc.

Tirer sur le levier de verrouillage et ouvrir doucement le couvercle jusqu'à ce qu'il soit arrêté. L'amortisseur terminera le processus d'ouverture et empêchera le couvercle de se refermer.



Il est possible d'enlever le plateau de rangement afin d'avoir accès au compartiment-moteur. Prendre la poignée centrale avant et soulever le plateau vers l'arrière jusqu'à ce que les points d'ancrage se libèrent.

◆ **AVERTISSEMENT** : Dès que le plateau de rangement est enlevé, ne jamais toucher aux pièces électriques lorsqu'on démarre les moteurs ou que ceux-ci sont en marche.

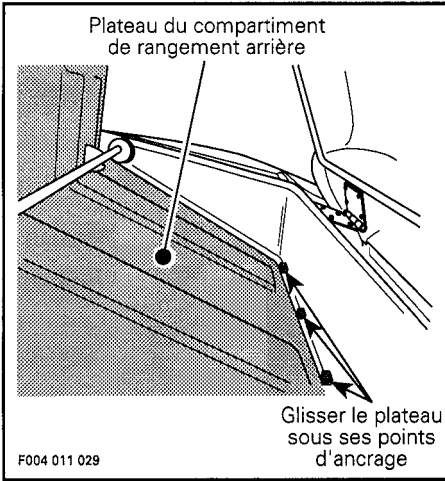


▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment-moteur ou à l'intérieur de la cale.

Lorsqu'on remet le plateau de rangement à sa place, s'assurer de bien l'installer sous ses points d'ancrage ; ensuite, abaisser doucement ce dernier et le pousser vers le bas afin de le verrouiller.

▼ **ATTENTION** : Si le plateau du compartiment de rangement arrive mal verrouillé, il se peut que le bateau soit endommagé.

Modèle Speedster



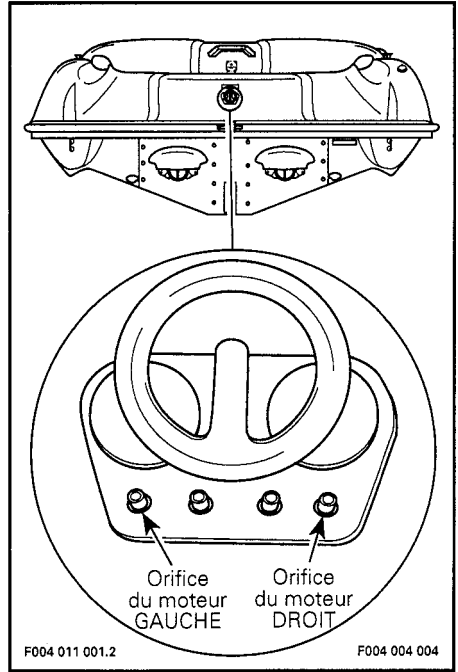
Fermer doucement le couvercle du compartiment de rangement et s'assurer qu'il est verrouillé.

25) Admission d'eau des turbines

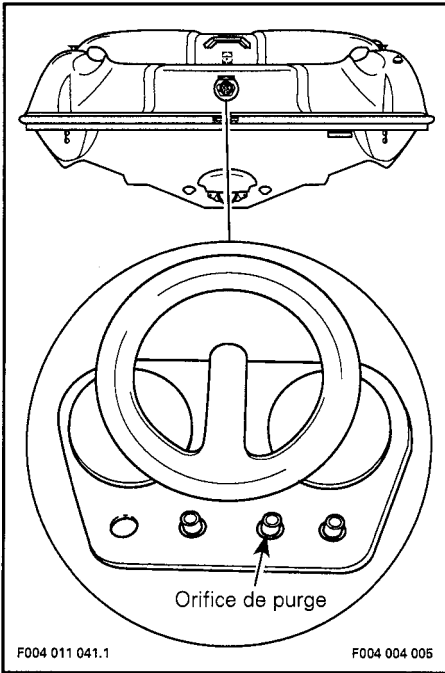
L'eau est aspirée dans l'ouverture par les hélices. Les hélices et les arbres d'entraînement sont protégés par une grille.

26) Orifices de purge du système de refroidissement

Lorsque les moteurs fonctionnent, l'eau doit s'écouler par ces orifices afin de permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau des moteurs.



Modèle Sportster



▼ **ATTENTION :** Si l'eau ne s'écoule pas par ces orifices quelques secondes après le démarrage des moteurs, arrêter les moteurs immédiatement et se référer aux passages concernant le rinçage du système de refroidissement dans la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION, ou consulter un concessionnaire autorisé.

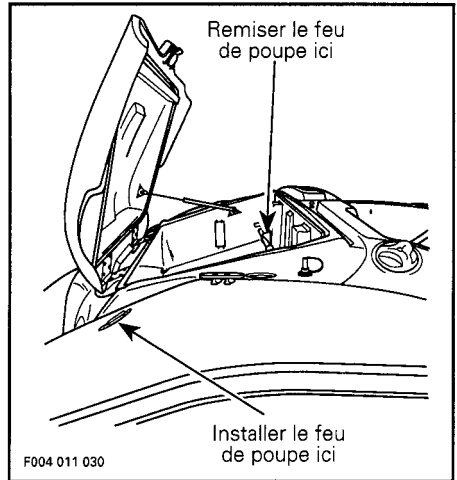
27) Feux de navigation

Il s'agit de feux réglementaires rouge et vert. Consulter le paragraphe 5 intitulé Interrupteur des feux.

28) Feu de poupe amovible

Il est recommandé de le conserver dans le compartiment de rangement arrière en tout temps, sauf s'il fait nuit, si la visibilité est réduite ou si le bateau est ancré (pendant la nuit).

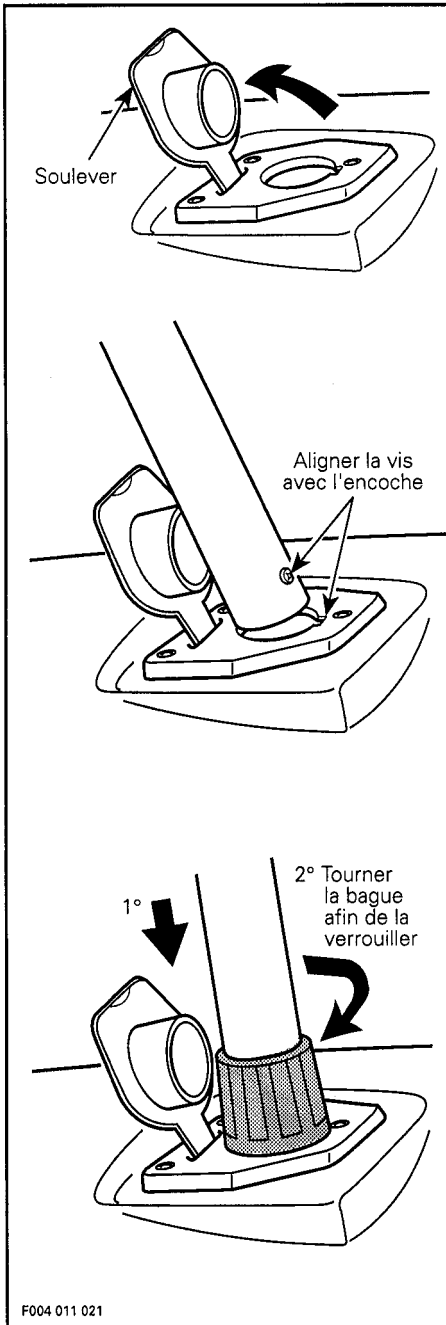
Pour retirer le feu de navigation du compartiment, tirer sur ce dernier. Pour le remiser de nouveau, il suffit de l'enfoncer dans son logement.



Installation

- Soulever le capuchon du logement.
- Insérer le feu de navigation dans l'orifice de fixation du logement. S'assurer d'aligner la tête de vis du feu de navigation avec l'encoche du logement.
- Enfoncer fermement le feu de navigation dans l'orifice afin de verrouiller les raccords.
- Pousser la bague de retenue vers le bas, puis la tourner jusqu'à ce qu'elle se verrouille. Il se peut qu'il soit nécessaire de tourner légèrement la bague afin de pouvoir l'insérer dans l'orifice.
- Vérifier si le feu fonctionne. Consulter le paragraphe 5 intitulé Interrupteur des feux.

◆ **AVERTISSEMENT :** Le bateau à propulsion par jet n'est muni d'aucun phare ou projecteur.



▼ **ATTENTION :** Voir à ce qu'il y ait de la graisse diélectrique dans l'orifice de fixation du feu, afin d'éviter toute corrosion au niveau du système.

29) Taquets d'amarre

Dès que le bateau est au quai, il est recommandé d'utiliser les taquets d'amarre avant et arrière afin de fixer le bateau en place.

▼ **ATTENTION :** Ne jamais utiliser les taquets d'amarre pour remorquer quoi que ce soit ou pour soulever le bateau.

30) Pont

Surface plane du bateau ; devrait toujours être propre et dégagée.

31) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon dans le sens anti-horaire afin de remplir le réservoir de carburant. Serrer au maximum une fois l'opération terminée.

◆ **AVERTISSEMENT :** Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Consulter la section CARBURANT ET LUBRIFICATION afin de connaître les caractéristiques techniques reliées au carburant.

32) Orifices de vidange du pont

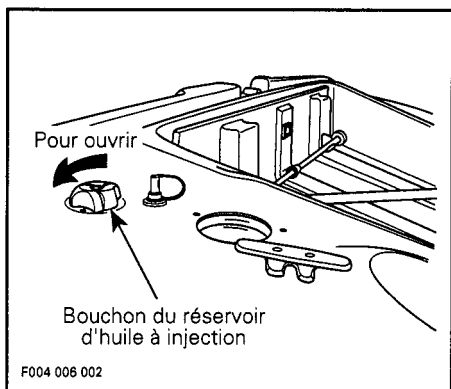
L'orifice central se trouve sous le couvercle du compartiment de rangement du pont, près du siège central du passager. Un deuxième orifice de vidange est situé au niveau de la base de siège du conducteur. Ces orifices permettent à l'eau de s'écouler du bateau lors d'une pluie, d'un nettoyage, d'une éclaboussure, etc.

Maintenir ces orifices propres pour éviter qu'ils deviennent obstrués.

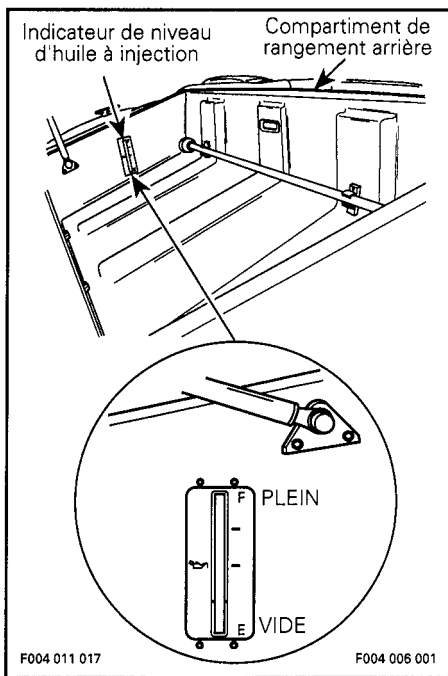
33) Bouchon du réservoir d'huile à injection

Ce bouchon est situé à gauche dans le compartiment de rangement arrière. Ouvrir le couvercle afin d'y avoir accès. Dévisser le bouchon dans le sens antihoraire et ajouter la quantité requise d'huile. Consulter la section CARBURANT ET LUBRIFICATION afin de connaître les caractéristiques techniques de l'huile à injection. Serrer solidement en tournant dans le sens horaire. Il est recommandé d'utiliser un entonnoir. Cesser de remplir dès que le niveau de l'huile se rapproche du goulot. Ne pas trop remplir.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours essuyer l'huile répandue.



34) Indicateur de niveau d'huile à injection



Ce dispositif indique la quantité d'huile à injection présente dans le réservoir.

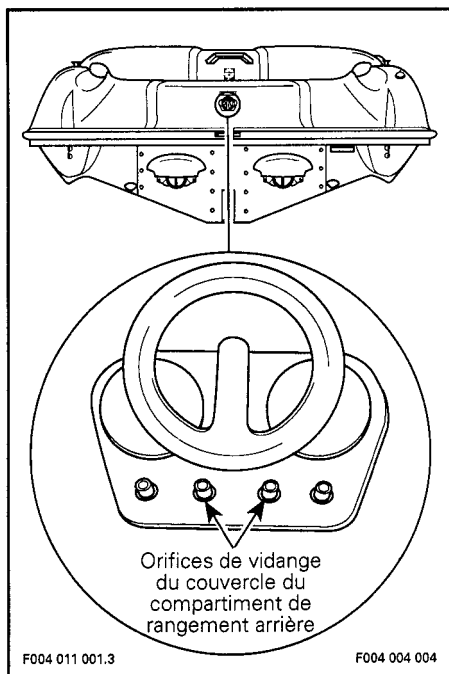
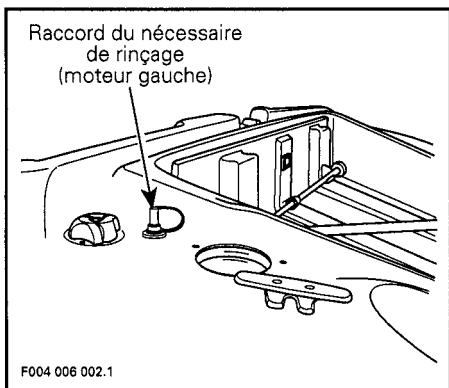
▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser le niveau d'huile descendre plus du 1/4 sous la zone rouge. Vérifier le niveau d'huile lors de chaque plein.

35) Raccords du système de refroidissement

Ces raccords sont situés sous le couvercle du compartiment de rangement arrière. Ouvrir le couvercle afin d'avoir accès à ces raccords. Consulter la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION afin de savoir comment les utiliser.

○ **REMARQUE :** Chacun des moteurs du modèle Speedster est muni d'un raccord de rinçage. Le raccord du côté gauche est destiné au moteur de gauche, alors que le raccord du côté droit est destiné au moteur de droite.

Modèle Speedster



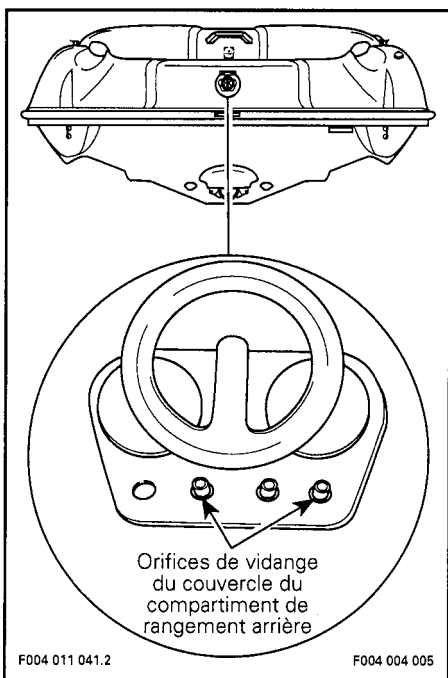
36) Conduits de ventilation

L'air circule dans ces conduits de manière à alimenter les moteurs et à aérer le compartiment-moteur.

◆ **AVERTISSEMENT :** Ne jamais obstruer les conduits.

37) Orifices de vidange du couvercle du compartiment de rangement arrière

Ces orifices libèrent le bateau de toute quantité d'eau accumulée dans la région du couvercle. On doit maintenir ces orifices propre afin d'éviter qu'ils ne s'obstruent. Les sorties d'eau se trouvent à côté des orifices de purge du système de refroidissement.



41) Anodes sacrificielles au zinc

Ces anodes sont situées sur le support des déflecteurs de marche arrière. Ils protègent le système de propulsion contre la corrosion galvanique en sacrifiant leurs propres matières métalliques de manière à ce que celles-ci soient attaquées plutôt que celles du système de propulsion. Consulter la section ENTRETIEN.

42) Déflecteurs de marche arrière

Pour obtenir les positions marche avant, point mort et marche arrière, les déflecteurs se déplacent de haut en bas. Déplacer le levier de changement de vitesse en fonction de la position voulue.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser les déflecteurs de marche arrière comme point d'appui pour monter à bord du bateau, sinon les composants du système de marche arrière risquent d'être endommagés.

38-39) Oeilllets de proue et de poupe

On peut utiliser ces oeilllets pour amarrer le bateau, le remorquer ou l'attacher lors du transport.

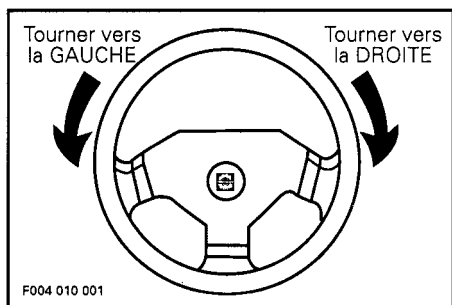
40) Tuyères de turbine

Les tuyères se déplacent de gauche à droite selon le sens d'orientation du volant. Cela permet au bateau de changer de direction lorsque les moteurs sont en marche.

43) Volant

Le volant commande la direction du bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau se dirige vers la droite et lorsqu'on le tourne dans le sens contraire, il se dirige vers la gauche.

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier si le volant et les tuyères fonctionnent bien avant de procéder au démarrage.



Avertisseur sonore

Cet avertisseur transmet différents signaux codés chaque fois qu'une situation particulière se produit. Par exemple, il se met en marche lorsque les moteurs surchauffent, lorsqu'on tente de démarrer les moteurs alors que le levier de changement de vitesse n'est pas à la position point mort, etc. Consulter la section DIAGNOSTIC DES PANES afin de savoir quels sont les différents signaux et comprendre leur signification.

○ **REMARQUE :** Dès qu'un moteur se met à surchauffer, le dispositif émet un son continu de manière à avertir le conducteur. Celui-ci doit donc arrêter les moteurs et consulter la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

Nécessaire d'outils

Ce nécessaire est remis avec le logement d'extincteur dans le compartiment de rangement avant. Il contient les outils requis pour effectuer l'entretien de base du bateau.

Guide du conducteur

Ce guide devrait être conservé dans un sac étanche et se trouver en tout temps dans le bateau.

Fusibles

La pompe de cale (modes manuel et automatique), le ventilateur, les feux, les commandes et le faisceau de fils principal sont tous protégés par des fusibles. Lorsqu'une pièce d'équipement ne fonctionne pas, vérifier l'état de son fusible. Consulter la section ENTRETIEN.

Pour faire le plein

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours suivre ces instructions à la lettre lorsqu'on fait le plein.

S'assurer que le bateau est bien amarré au quai de la station-service.

Faire fonctionner le ventilateur de la cale pendant au moins 4 minutes.

Arrêter les moteurs, le ventilateur de cale, la pompe de cale et tout autre dispositif susceptible de provoquer une étincelle.

Fermer le couvercle du compartiment de rangement arrière afin d'empêcher les vapeurs de pénétrer dans le compartiment-moteur.

Demander aux passagers de quitter le bateau.

Ne pas fumer à proximité du bateau et éteindre toutes flammes.

S'assurer d'avoir un extincteur à portée de la main.

Ne pas trop enfoncer le bec, et le tenir fermement contre le goulot de remplissage.

Faire le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir et d'empêcher le reflux du carburant.

Ne pas trop remplir pour éviter tout débordement.

Serrer le bouchon du réservoir au maximum et essuyer tout déversement accidentel.

S'assurer qu'il n'y a aucune vapeur de carburant dans le compartiment-moteur en utilisant le ventilateur au besoin.

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane à la pompe est de 87.

○ **REMARQUE** : Se référer à l'auto-collant du distributeur de carburant afin de connaître les caractéristiques reliées à l'octane. Ne pas mélanger l'huile et le carburant, sauf au rodage du moteur. Consulter la section PÉRIODE DE RODAGE. Toujours vérifier le niveau d'huile à injection en faisant le plein de carburant.

Il est nécessaire d'utiliser du carburant de bonne qualité. De plus, il est fortement recommandé d'utiliser une marque de carburant bien connue.

▼ **ATTENTION** : L'utilisation de carburant de mauvaise qualité peut réduire la performance du bateau et endommager le système d'alimentation et les composants du moteur. Ne jamais utiliser d'autres carburants ou modifier les rapports. Ne jamais utiliser de carburant contenant de l'alcool, du méthane ou d'autres produits semblables, y compris le naphte.

Type d'huile recommandée

N'utiliser que l'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX vendue par les concessionnaires autorisés. Il s'agit d'un mélange spécial d'huiles basiques et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une lubrification sans pareil, un moteur propre ainsi qu'un encrassement minimal des bougies.

○ **REMARQUE** : Si l'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX n'est pas disponible, il est possible d'utiliser de l'huile à injection pour moteurs 2 temps API TC de haute qualité et à faible teneur en cendre.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais utiliser d'huile à moteur à base de pétrole ou synthétique pour moteur 4 temps, et ne jamais mélanger celles-ci avec l'huile pour moteurs hors-bord. Ne pas utiliser les huiles pour moteurs hors-bord NMMA TC-W, TC-W2, TC-W3 ou encore d'autres types d'huile pour moteurs 2 temps n'ayant aucune teneur en cendre. Éviter de mélanger différentes marques d'huile API TC car les réactions chimiques risquent de gravement endommager le moteur.

Système d'injection d'huile

Le bateau est muni d'un système d'injection d'huile qui ne nécessite aucun mélange manuel du carburant et de l'huile.

Le réservoir d'huile devrait toujours être presque plein.

Pour vérifier le niveau d'huile à injection, ouvrir le couvercle du compartiment de rangement arrière et regarder l'indicateur du côté gauche. S'il manque d'huile, dévisser le bouchon et ajouter de l'huile au besoin.

Utiliser un entonnoir flexible pour verser l'huile dans le réservoir. Essuyer tout déversement.

○ **REMARQUE** : Toujours avoir 1 litre d'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX à sa disposition.

▼ **ATTENTION** : Toujours maintenir une quantité suffisante d'huile à injection dans le réservoir. Vérifier le niveau et remplir au besoin à chaque plein de carburant. Éviter de trop remplir. Si on fait fonctionner les moteurs jusqu'à épuisement d'huile ceux-ci seront gravement endommagés. Si on laisse pratiquement le réservoir d'huile se vider, l'air peut entrer dans le système et ce dernier doit être purgé. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé pour faire inspecter le système d'injection d'huile.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Les moteurs des bateaux Bombardier-Rotax® doivent subir un rodage avant qu'ils ne soient utilisés à plein régime. De fait, le fabricant des moteurs recommande une période d'environ 10 heures de fonctionnement.

Au cours de cette période, ne pas dépasser les 3/4 du régime maximal. De courtes accélérations et variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Des accélérations maximales soutenues, des vitesses de croisière prolongées et une surcharge des moteurs sont très nuisibles au cours du rodage.

Pour une protection supplémentaire au cours de la période du rodage initial des moteurs, ajouter 2 L (1/2 gal) d'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX dans le réservoir de carburant au premier plein seulement.

▼ **ATTENTION :** Enlever et nettoyer les bougies après le rodage des moteurs.

Révision - 10 heures

Il est fortement recommandé de faire vérifier le bateau par un concessionnaire autorisé après les 10 premières heures de fonctionnement. Par la même occasion, vous pourrez discuter avec le concessionnaire de toutes les interrogations qui ont surgies pendant l'utilisation du bateau.

Après les 10 premières heures de fonctionnement, l'inspection est aux frais du propriétaire.

LISTE DE VÉRIFICATION DE LA RÉVISION DE 10 HEURES	✓
Réglage de l'allumage des moteurs (s'il y a lieu)	
Inspection, nettoyage et réglage des bougies	
Conduits et attaches du système d'alimentation et essai sous pression	
Réglage des carburateurs incluant les câbles d'accélérateur et d'étrangleur (s'il y a lieu)	
Conduits du système d'injection d'huile et filtres à huile	
Réglage des pompes à injection d'huile (s'il y a lieu)	
Supports des moteurs et tampons d'ancrage	
Dispositifs de fixation des silencieux, des batteries et des réservoirs	
Serrage des colliers de fixation des boyaux des systèmes d'échappement	
Vis des brides des carburateurs et supports des pare-flammes	
Système de direction	
Réglage du câble de direction (si nécessaire)	
Réglage du câble de changement de vitesse (si nécessaire)	
État des boyaux et attaches	
Pompe de cale et ventilateur	
Interrupteur de cordon de sécurité, fonctionnement du bouton de démarrage / d'arrêt et de l'interrupteur d'allumage	
Avertisseur sonore	
Raccords électriques (démarreurs, batteries, etc.)	
Inspection des feux	
Remplacement de l'huile des réservoirs des arbres d'hélices	
État des hélices, jeu entre les hélices et les anneaux d'usure	
Lubrification des volants moteurs (côté PDM)	
Lubrification des logements d'anneau d'étanchéité	
État de la coque et de la grille d'admission d'eau	
Vérification de la solidité des attaches	
Vérification et nettoyage des boyaux de vidange des moteurs	

On recommande de faire signer le tableau d'inspection par un concessionnaire autorisé.

Date de l'inspection de 10 heures

Signature du concessionnaire autorisé

Code du concessionnaire

VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION

Certains des points suivants n'ont peut-être pas encore été vus dans le présent guide. Or, ils seront couverts plus en détail dans la section ENTRETIEN ou OPÉRATIONS SPÉCIALES. Consulter ces sections pour en savoir davantage.

Procéder aux vérifications suivantes avant d'utiliser le bateau à propulsion par jet.

◆ **AVERTISSEMENT** : À moins d'avis contraire, toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur avant d'effectuer les opérations décrites ci-dessous.

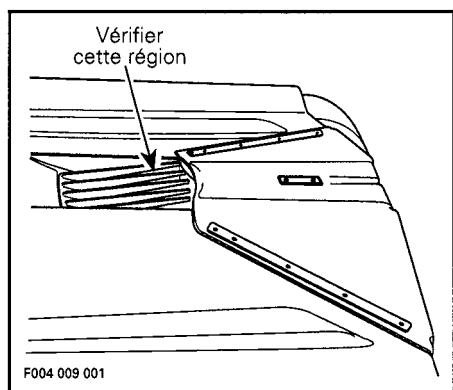
PIÈCE	OPÉRATION	✓
Coque	Inspecter.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Cale	Vider. S'assurer que les bouchons sont bien en place.	
Batteries	Vérifier la solidité des câbles et des attaches.	
Feux de navigation	Vérifier le fonctionnement (alors que le cordon de sécurité est installé).	
Réservoirs de carburant et d'huile	Remplir.	
Compartiment-moteur	Vérifier les composants des systèmes d'alimentation et d'injection d'huile.	
Extincteur	Inspecter l'état et la fixation.	
Systèmes de direction	Vérifier le fonctionnement.	
Systèmes d'accélérateur et de changement de vitesse	Vérifier le fonctionnement.	
Ventilateur et pompe de cale	Vérifier le fonctionnement.	
Cordon de sécurité et boutons de démarrage / d'arrêt des moteurs.	Vérifier le fonctionnement.	
Équipement de navigation sécuritaire obligatoire	Vérifier le fonctionnement.	

Coque

Vérifier si la coque est fissurée ou endommagée.

Admission d'eau des turbines

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le système de refroidissement ou les groupes propulseurs. Nettoyer au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé



Vérifier les rebords de l'hélice ; s'ils sont pliés ou endommagés, la performance sera grandement réduite.

Cale

S'il y a de l'eau dans la cale, mettre la pompe en marche afin de vider la cale complètement.

▼ **ATTENTION** : Lorsque la cale est vide, s'assurer de ne pas faire fonctionner la pompe trop longtemps.

Batteries

◆ **AVERTISSEMENT** : Vérifier la solidité des câbles et des attaches des batteries.

Réservoirs de carburant et d'huile

Maintenir le bateau à l'horizontale et remplir le réservoir de carburant en respectant le niveau prescrit.

Vérifier le niveau d'huile à injection et remplir le réservoir au besoin.

Compartment-moteur

Vérifier l'état des composants des systèmes d'alimentation et d'huile.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas mettre les moteurs en marche lorsqu'il y a fuite ou odeur de carburant. Voir immédiatement un concessionnaire autorisé.

Extincteur

S'assurer que l'extincteur est plein, en bon état et bien fixé.

Système de direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement. Lorsque le volant est bien centré, les tuyères de turbine devraient être bien droites. S'assurer que les tuyères pivotent facilement lorsqu'on tourne le volant.

Système d'accélérateurs

Vérifier plusieurs fois si les leviers d'accélérateurs se déplacent librement.

Système de changement de vitesse

S'assurer que les déflecteurs de marche arrière se déplacent librement. Lorsque le levier de changement de vitesse est à la position marche avant, les déflecteurs doivent être levés au maximum. Lorsque le levier est à la position point mort, les déflecteurs doivent être au centre. Lorsque le levier est à la position marche arrière, les déflecteurs doivent être abaissés complètement.

Cordon de sécurité et boutons de démarrage / d'arrêt des moteurs

S'assurer que les interrupteurs fonctionnent adéquatement. Pour ce faire, démarrer les moteurs et les arrêter en utilisant chacun des interrupteurs individuellement.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si les moteurs ne s'arrêtent pas lorsqu'on appuie sur les boutons d'arrêt, qu'on débranche le cordon de sécurité ou que l'on tourne la clé de contact à la position «OFF» tirer sur les étrangleurs et tourner les soupapes de carburant à la position «OFF». Cesser d'utiliser le bateau et voir un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de mettre le bateau en marche s'assurer que toutes les commandes ont été vérifiées et qu'elles fonctionnent bien.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

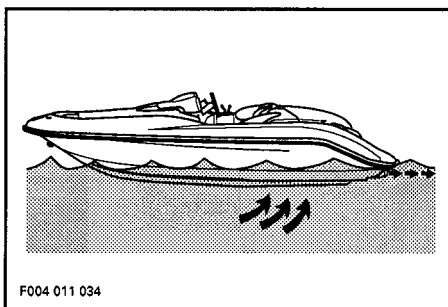
◆ **AVERTISSEMENT** : Procéder aux **VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION** avant d'utiliser le bateau et s'assurer de bien connaître chacune des commandes ainsi que leur fonction. Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Principes de fonctionnement

Propulsion

Chaque moteur est directement relié à un arbre de transmission qui fait tourner une hélice. Cette hélice est ajustée avec précision à l'intérieur d'un carter. L'eau est aspirée en-dessous du bateau et s'écoule au travers de l'hélice jusqu'au venturi. Ce dernier accélère la vitesse de l'eau et produit une poussée pour déplacer le bateau. Lorsqu'on pousse les leviers d'accélérateur vers l'avant, les moteurs tournent plus rapidement et la vitesse du bateau augmente.

Pour obtenir la marche avant, il suffit de pousser le levier de changement de vitesse vers l'avant. Pour obtenir la marche arrière, il suffit de ramener ce levier complètement vers l'arrière. Pour obtenir la position point mort, il suffit de centrer le levier. Noter qu'il y a une poussée minimum dans la plupart des cas. Il est possible d'obtenir le point mort et la marche arrière grâce aux déflecteurs installés au niveau du bôtier de venturi des turbines. Ces déflecteurs commandent la direction du débit d'eau selon le sens de déplacement choisi.



◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de démarrer les moteurs, le conducteur et les passagers doivent être assis dans le bateau, le levier de changement de vitesse doit être à la position point mort et les leviers d'accélérateur doivent être à la position de ralenti.

Virages

En tournant le volant, on fait pivoter les tuyères de turbines pour ainsi diriger le bateau. Lorsqu'on tourne le volant dans le sens horaire, le bateau tourne vers la droite, et vice-versa. On doit appuyer sur les leviers d'accélérateur pour faire tourner le bateau.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de changer de direction lorsque les leviers d'accélérateur sont tirés complètement vers l'arrière. Avancer les leviers et tourner le volant afin de changer la direction du bateau. L'efficacité du système de direction varie selon le nombre de passagers, la charge du bateau et les conditions de navigation.

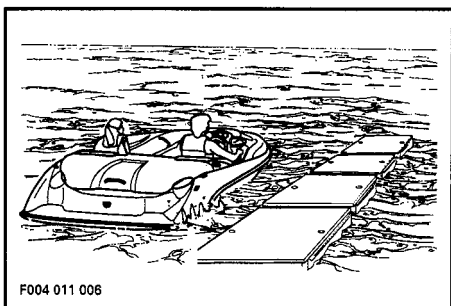
Les virages seront d'autant plus accentués selon la vitesse d'accélération choisie en tournant le volant.

Il se peut que le bateau se comporte différemment lorsqu'on transporte des passagers. Les passagers devraient toujours tenir les poignées de maintien. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les vitesses excessives et les eaux agitées lorsqu'il y a des passagers à bord.

Embarquement à partir d'un quai ou en eau peu profonde

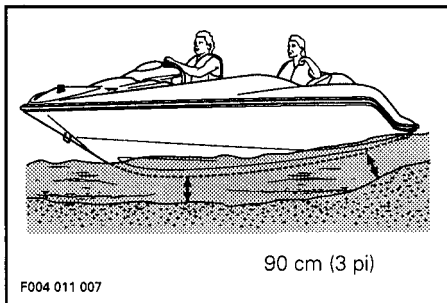
Toujours être prudent et s'assurer que les moteurs sont arrêtés en prenant place dans ce bateau, comme dans toute autre embarcation motorisée.

Pour embarquer dans le bateau lorsque celui-ci est amarré à un quai, il suffit de placer d'abord un pied sur le pont, puis de faire passer l'autre à l'intérieur. Pousser ensuite le bateau loin du quai.



F004 011 006

▼ **ATTENTION :** Même si le bateau ne requiert que 30 cm (1 pi) d'eau pour flotter, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque avant de mettre les moteurs en marche, et ce, afin de protéger le système de propulsion.



F004 011 007

En eau peu profonde, monter à bord du bateau par le côté ou par la plateforme d'embarquement.

Démarrage des moteurs

Le levier de changement de vitesse doit être à la position point mort pour permettre aux moteurs de démarrer. Un bref signal viendra confirmer la position neutre.

Toujours actionner l'interrupteur du ventilateur de cale au moins 4 minutes avant de démarrer les moteurs. La ventilation de la cale se fait au moyen du ventilateur de cale.

◆ **AVERTISSEMENT :** Il est nécessaire d'arrêter le ventilateur de cale avant d'utiliser le bateau.

Avant de retirer le bateau de la remorque, il est possible de démarrer les moteurs pendant environ 10 secondes afin de vérifier si tout fonctionne adéquatement. Enlever les courroies arrière avant de démarrer les moteurs.

◆ **AVERTISSEMENT :** Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin des turbines lorsque les moteurs sont en marche.

Insérer la clé de contact dans l'interrupteur d'allumage et tourner celle-ci à la position «ON».

Fixer le cordon de sécurité au vêtement de flottaison individuel du conducteur et placer le capuchon sur l'interrupteur.

Le conducteur et les passagers devraient être assis dans leur siège respectif avant de démarrer les moteurs. Tourner les soupapes de carburant à la position «ON».

Tenir fermement le volant avec la main droite et placer les 2 pieds sur le pont ; ensuite, arrêter le ventilateur de cale.

Démarrer un moteur à la fois. Regarder les tachymètres afin de surveiller les moteurs.

○ **REMARQUE** : Si l'avertisseur sonore fait entendre un signal dès qu'on appuie sur le bouton de démarrage / d'arrêt, c'est qu'on doit corriger une situation anormale. Consulter la section DIAGNOSTIC DES PANNES afin de connaître la signification des signaux codés.

Moteurs froids

Tirer complètement les leviers d'accélérateur de façon à obtenir la position de ralenti.

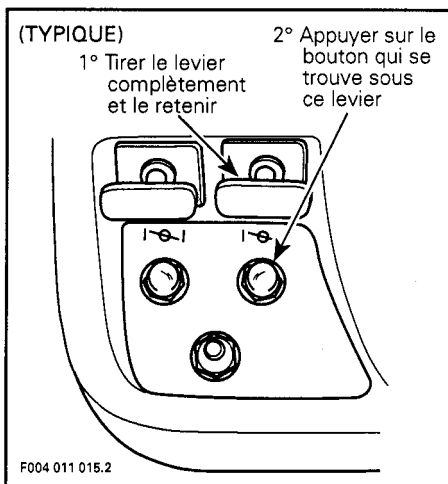
Premier moteur

Tirer complètement sur l'un des leviers d'étrangleur et appuyer sur le bouton de démarrage qui se trouve juste au-dessous.

Dans le cas du modèle Speedster, tourner l'interrupteur de cale/suralimentation à la position de suralimentation tout en lançant chacun des moteurs. On facilitera ainsi le démarrage. Relâcher l'interrupteur dès que le moteur démarre.

○ **REMARQUE** : L'interrupteur de suralimentation revient automatiquement à la position «OFF» dès qu'on le relâche.

L'ordre de démarrage des moteurs n'a aucune importance.



Relâcher le bouton de démarrage, puis enfoncer le levier d'étrangleur de moitié dès que le moteur est en marche.

○ **REMARQUE** : Ne pas pousser le levier d'accélérateur vers l'avant lorsqu'on démarre un moteur froid.

▼ **ATTENTION** : Pour empêcher la surchauffe du démarreur, le temps de lancement ne devrait pas dépasser 5 à 10 secondes ; de plus, on devrait respecter une période de repos entre chaque lancement. Le démarreur pourrait ainsi se refroidir et son mécanisme se débrayer.

Attendre quelques secondes, enfoncer complètement le levier d'étrangleur et, au besoin, pousser légèrement le levier d'accélérateur vers l'avant afin de maintenir le moteur en marche.

○ **REMARQUE** : Le Speedster peut fonctionner avec un seul moteur, mais dans une situation d'urgence seulement.

Deuxième moteur (si installé)

Démarrer le deuxième moteur en procédant de la même façon, sauf qu'il est nécessaire d'utiliser le levier d'étrangleur, le bouton de démarrage et le levier d'accélérateur du côté opposé. Toujours surveiller les moteurs par l'entremise des tachymètres.

Pour s'éloigner du bord

Accélérer lentement pour se rendre en eau profonde. Ne pas accélérer à fond tant que les moteurs ne sont pas chauds.

REMARQUE : Les leviers d'accélérateur doivent se trouver à la position ralenti avant qu'on puisse déplacer le levier de changement de vitesse.

AVERTISSEMENT : En eau peu profonde, les turbines pourraient aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou autres objets et endommager les hélices ou les composants, ou encore obstruer le système de refroidissement. De plus, des débris pourraient être propulsés vers l'arrière sur les gens.

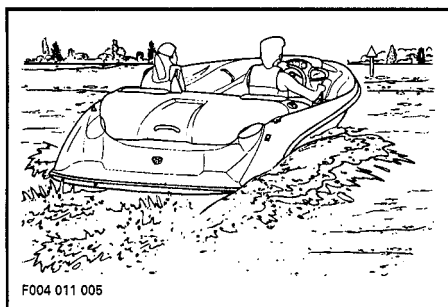
Moteur chaud

Procéder de la même façon que pour le moteur froid, sauf qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser le levier d'étrangleur ; par contre, on doit pousser légèrement le levier d'accélérateur vers l'avant jusqu'à ce qu'il atteigne le quart de sa course.

Obstacles

S'assurer qu'il n'y a aucune embarcation ou aucun obstacle devant le bateau. Ne jamais naviguer près des baigneurs. Connaître les règles de navigation régionales afin de circuler en toute sécurité.

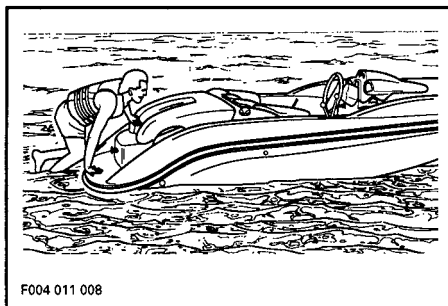
AVERTISSEMENT : Les collisions avec les objets, les autres embarcations, etc. sont les causes les plus répandues d'accidents entraînant des blessures.



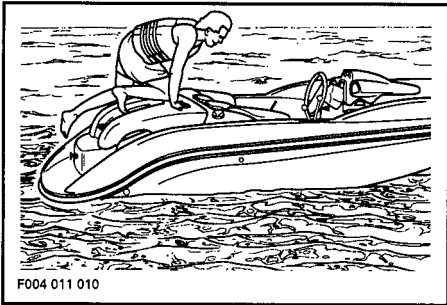
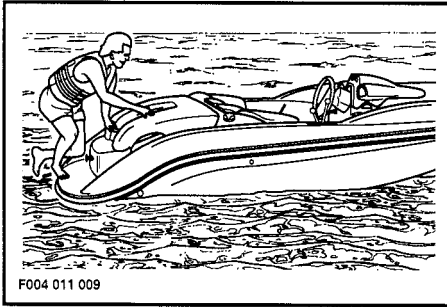
Embarquement en eau profonde

Nager à l'arrière du bateau.

Saisir la poignée de maintien et se soulever de façon à pouvoir placer un genou sur la plate-forme d'embarquement.



ATTENTION : Ne jamais utiliser les déflecteurs de marche arrière comme point d'appui pour monter à bord du bateau, sinon les composants du système de marche arrière risquent d'être endommagés.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer les moteurs avant que les passagers soient bien assis.

Navigation en eaux agitées ou lorsque la visibilité est réduite

Éviter d'utiliser le bateau dans de telles conditions. S'il est nécessaire de le faire, s'assurer d'être très prudent et de circuler à vitesse minimale.

Façon d'aborder une vague

Réduire la vitesse du bateau et aborder la vague de face pour faciliter la conduite.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsque le bateau aborde une vague, le conducteur et les passagers doivent bien s'agripper. Il peut être dangereux et illégal de sauter les vagues ou les remous.

Arrêt ou accostage au quai

La résistance de l'eau a pour effet de ralentir le bateau. La distance d'arrêt varie selon la vitesse, la charge et les conditions de navigation (le vent, les courants, etc.).

Le conducteur devrait apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions.

Réduire la vitesse des moteurs jusqu'à ce qu'ils atteignent le régime de ralenti et placer le levier de changement de vitesse à la position point mort, avant ou reculons au besoin en approchant du quai. Ensuite couper les moteurs juste avant de longer ce dernier.

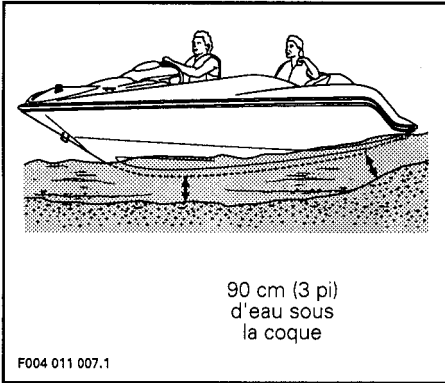
◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque les leviers d'accélérateur sont fermés et que les moteurs sont arrêtés.

Accostage sur une plage

▼ **ATTENTION** : Il n'est pas recommandé de conduire le bateau jusqu'au rivage.

Procéder de la même façon que pour l'accostage au quai, mais porter une attention particulière aux points suivants :

S'approcher lentement de la plage et arrêter les moteurs au moyen du cordon de sécurité dès qu'il y a environ 90 cm (3 pi) d'eau sous la coque ; ensuite, débarquer du bateau et le tirer jusqu'à la plage. S'assurer que tous les accessoires sont arrêtés.



Arrêt des moteurs

Afin de garder le contrôle de la direction du bateau, laisser les moteurs fonctionner jusqu'à ce que le bateau soit complètement immobile.

Pour arrêter les moteurs tirer complètement les leviers d'accélérateur vers l'arrière et retirer le cordon de sécurité ou tourner la clé de contact à la position «OFF».

Toujours enlever le cordon de sécurité et la clé de contact du bateau.

◆ **AVERTISSEMENT :** Il est impossible de diriger le bateau lorsque les moteurs sont arrêtés. Toujours enlever le cordon de sécurité et la clé de contact avant de quitter le bateau.

◆ **AVERTISSEMENT :** En eau peu profonde, les turbines pourraient aspirer des coquillages, du sable, des cailloux ou autres objets et endommager les hélices ou les composants, ou encore obstruer le système de refroidissement. De plus, des débris pourraient être propulsés vers l'arrière sur les gens.

Si nécessaire, rincer le système de refroidissement avant de remettre les moteurs en marche de façon à éliminer toute accumulation de sel, de sable ou de coquillages pouvant obstruer les passages d'eau.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

Entretien général

Advenant la présence d'eau dans la cale, dévisser les bouchons de vidange et incliner le bateau vers l'arrière pour permettre à l'eau de s'écouler.

Au moyen de chiffons secs, essuyer le liquide dans le compartiment-moteur (cale, moteurs, etc.). Cette opération est particulièrement importante lorsque le bateau a été utilisé en eau salée.

Sortir le bateau de l'eau tous les jours pour empêcher la formation d'organismes marins.

Entretien supplémentaire effectué à la suite d'une utilisation en eau malpropre ou en eau salée

Lorsque le bateau est utilisé en eau malpropre, et particulièrement en eau salée, on doit y apporter des soins supplémentaires de façon à le protéger, tout comme ses composants. Rincer la cale à l'eau douce.

ATTENTION : Si le rinçage du bateau, le rinçage du système de refroidissement et le traitement anticorrosif ne sont pas effectués lorsque le bateau est utilisé en eau salée, ce dernier sera endommagé, tout comme ses composants.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne des moteurs

Il est essentiel de rincer le système de refroidissement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à nettoyer le sable, le sel, les coquillages et les autres particules contenues dans les chemises d'eau (moteur, collecteur d'échappement, tuyau d'échappement calibré) ou les boyaux.

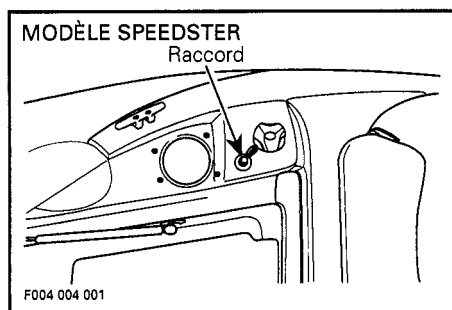
La lubrification et le rinçage des moteurs doivent être effectués à chaque fin de journée d'utilisation, ou chaque fois que le bateau est remis pendant une période prolongée.

Un boyau de raccordement optionnel peut être installé afin de faciliter le rinçage.

Procéder comme suit :

◆ **AVERTISSEMENT :** Effectuer l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

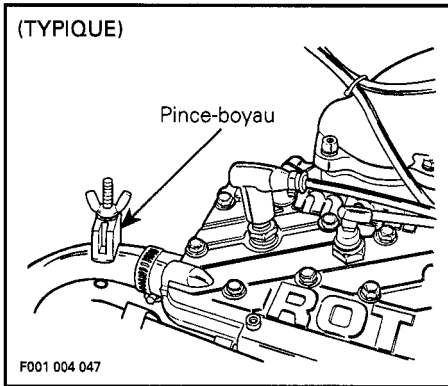
1. Nettoyer les turbines en vaporisant de l'eau au niveau de l'admission et des sorties, puis vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE.
2. Ouvrir le couvercle du compartiment de rangement arrière afin d'avoir accès aux raccords du système de refroidissement.



○ **REMARQUE :** Il y a un raccord par moteur et ces derniers sont situés de chaque côté du compartiment-moteur. Dans le cas du modèle Sportster, ce raccord se trouve à droite.

3. Enlever le capuchon du raccord et brancher le boyau de raccordement. S'assurer que le boyau est bien fixé au raccord.
4. Relier l'autre extrémité du boyau de raccordement à un tuyau d'arrosage. **Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.**

5. Fixer un pince-boyau (disponible chez le concessionnaire) au boyau de sortie d'eau du moteur. Ce pince-boyau empêchera l'eau de s'échapper par le raccord de sortie.



6. Mettre le moteur en marche, puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

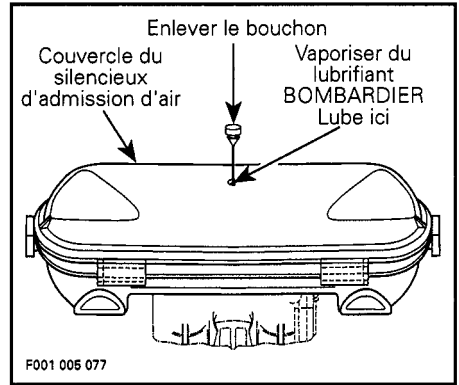
◆ **AVERTISSEMENT** : Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur est en marche.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours mettre le moteur en marche avant d'ouvrir le robinet sinon l'eau reviendra au moteur par le tuyau d'échappement, ce qui pourrait endommager les pièces internes. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

7. Laisser tourner le moteur pendant environ 3 minutes à un ralenti accéléré d'environ 3500 tr / mn.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais faire tourner le moteur plus de 5 minutes car les anneaux d'étanchéité de l'arbre de transmission et de l'arbre d'hélice ne sont plus refroidis lorsque le bateau est hors de l'eau.

8. Enlever le bouchon du couvercle du silencieux d'admission d'air.

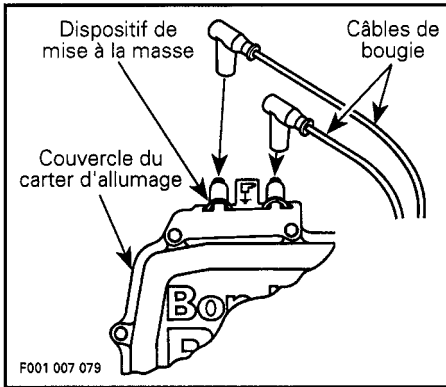


9. Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE dans le couvercle du silencieux d'admission d'air alors que le moteur tourne au ralenti accéléré.

○ **REMARQUE** : Cette lubrification devrait se faire pendant au moins 1 minute. Après environ 30 secondes, fermer la soupape de carburant et, tout en continuant de lubrifier, faire tourner le moteur jusqu'à épuisement de carburant.

▼ **ATTENTION** : Lorsque le moteur commence à tourner d'une façon irrégulière à cause d'un manque de carburant, cesser le rinçage avant que le moteur ne s'éteigne. Le moteur pourrait être gravement endommagé si ces instructions ne sont pas suivies à la lettre.

10. Fermer le robinet d'eau puis arrêter le moteur.
11. Déverrouiller et enlever le boyau de raccordement. Remettre le capuchon sur le raccord.
12. Enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.



13. Enlever les 2 bougies et vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE dans chaque cylindre.
14. Faire tourner le moteur de quelques tours afin de distribuer l'huile sur la paroi du cylindre.
15. Enduire les filets des bougies de lubrifiant antigrippage et les réinstaller.
16. Réinstaller le bouchon sur le couvercle du silencieux d'admission d'air.
17. Enlever le pince-boyau au niveau du boyau de sortie d'eau du moteur.
18. Essuyer l'eau sur le moteur.

○ **REMARQUE** : Refaire les mêmes opérations sur l'autre moteur (si installé).

Traitement contre la corrosion

Pour empêcher la corrosion, vaporiser un produit anticorrosif (résistant à l'eau salée) tel le lubrifiant BOMBARDIER LUBE ou un produit équivalent sur les pièces métalliques du compartiment-moteur.

○ **REMARQUE** : Le brumissage du moteur doit s'effectuer au moyen du lubrifiant BOMBARDIER LUBE lorsqu'on doit remiser le bateau à propulsion par jet durant quelques jours ou pour une période prolongée.

Appliquer de la graisse diélectrique (résistant à l'eau salée) sur les bornes de la batterie, de même que sur les raccords électriques des câbles.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser de chiffons ou d'outils dans le compartiment-moteur ou dans la cale.

Surchauffe du moteur

Si l'avertisseur sonore se fait entendre continuellement, arrêter les moteurs immédiatement.

Effectuer le nettoyage de l'admission d'eau des turbines et des hélices détaillé dans la présente section.

Rincer le système de refroidissement en se référant à la section ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.

Si la surchauffe des moteurs persiste, voir un concessionnaire autorisé.

Nettoyage de l'admission d'eau des turbines et des hélices

Les algues, les coquillages et les débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, les arbres de transmission ou les hélices. Certains problèmes peuvent surgir en cas d'obstruction au niveau de l'admission d'eau. Par exemple :

1- **Cavitation** : Les moteurs tournent rapidement mais le bateau se déplace lentement en raison d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants des turbines soient endommagés.

2- **Surchauffe** : Comme les turbines commandent le débit d'eau servant à refroidir les moteurs, une admission obstruée entraînera la surchauffe des moteurs et endommagera les composants internes de ces derniers.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante :

Nettoyage sur l'eau : Tirer sur le cordon de sécurité pour arrêter des moteurs. Laisser le bateau s'immobiliser de lui-même, et attendre environ 10 secondes. Mettre ensuite les moteurs en marche. Ce temps d'attente peut permettre aux algues ou autres débris de se détacher de la grille.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est impossible de diriger le bateau lorsque les moteurs sont arrêtés.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante :

— Les moteurs étant en marche, placer le levier de changement de vitesse à la position de marche arrière et déplacer rapidement les leviers d'accélérateur à plusieurs reprises.

— Tenter à nouveau de mettre le bateau en marche.

— Si le système est toujours obstrué, balancer plusieurs fois le bateau tout en appuyant à maintes reprises sur le bouton de démarrage / d'arrêt pendant quelques instants sans mettre le moteur en marche.

○ **REMARQUE** : Dans le cas du modèle Speedster, tourner l'interrupteur de cale / suralimentation à la position de suralimentation tout en appuyant sur les boutons de démarrage / d'arrêt.

La plupart du temps, les algues se détachent de l'admission. Mettre les moteurs en marche, puis s'assurer que l'eau s'écoule par les orifices de purge et que le bateau fonctionne normalement.

Si le système est toujours obstrué, arrêter les moteurs en enlevant le cordon de sécurité.

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de nettoyer les turbines, toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel des moteurs.

Lorsqu'il est difficile d'éliminer les débris au niveau des turbines, on devrait s'assurer de ramener le bateau à la remorque ou à un nécessaire de levage.

Nettoyer manuellement l'admission d'eau. Si le système demeure obstrué, consulter un concessionnaire autorisé.

▼ **ATTENTION** : Éviter d'utiliser le bateau dans un endroit où il y a beaucoup d'algues. Si cela est impossible, varier la vitesse du bateau. Les algues tendent à s'accumuler plus facilement lorsqu'on circule à vitesse constante ou à basse vitesse. Voir si la grille d'admission d'eau est endommagée. Si nécessaire, voir un concessionnaire autorisé pour la réparation.

Chavirement du bateau

Le bateau est conçu de façon à ce qu'il soit difficile de le chavirer. Si le bateau chavire, toujours se souvenir qu'il flotte et qu'il est habituellement préférable de demeurer avec lui, puisque de cette façon, il est plus facile pour une équipe de recherche ou un bateau de repérer les occupants.

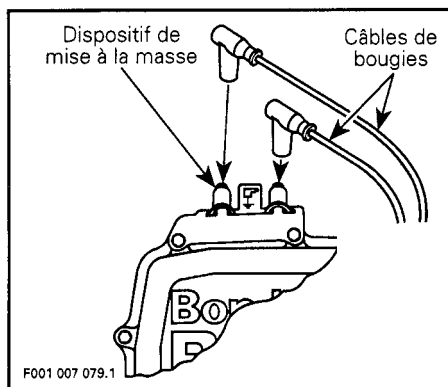
◆ **AVERTISSEMENT** : Il est important que le conducteur et les passagers soient de bons nageurs et qu'ils portent constamment un vêtement de flottaison individuel approuvé.

Bateau submergé

Si le bateau est submergé et les moteurs sont pleins d'eau, il est fortement recommandé de confier l'entretien à un concessionnaire autorisé immédiatement.

Si les moteurs ne peuvent être réparés en quelques heures, enlever les câbles de bougie et les brancher sur le dispositif de mise à la masse.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais actionner le démarreur lorsque les bougies sont enlevées, à moins que les câbles de bougie soient branchés au dispositif de mise à la masse.



Enlever les bougies et les sécher à l'aide d'un chiffon propre et sec.

Couvrir les orifices de bougie au moyen d'un chiffon.

Faire tourner le moteur afin de permettre à l'eau de s'échapper des orifices de bougie.

Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE dans les orifices de bougie.

Faire tourner le moteur de nouveau.

Réinstaller les bougies. Procéder de la même façon avec l'autre moteur (si installé).

Remorquage du bateau

Si le bateau ne fonctionne plus, fixer un câble de remorquage à l'oeillet de la proue (avant) et faire remorquer le bateau jusqu'au rivage à une vitesse modérée.

Batteries faibles

Se rendre chez le concessionnaire pour faire charger ou remplacer les batteries.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas charger ou survolter une batterie lorsqu'elle se trouve dans le bateau. En branchant les câbles, une étincelle pourrait jaillir et entraîner une explosion advenant la présence d'émanations de carburant ou d'électrolyte.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer que les opérations indiquées dans le présent guide. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé pour les composants et les systèmes non mentionnés dans le guide. À moins d'indication contraire, les moteurs doivent être arrêtés et le cordon de sécurité enlevé de l'interrupteur avant de procéder à l'entretien.

Lubrification

Volants moteurs et logements d'anneau d'étanchéité

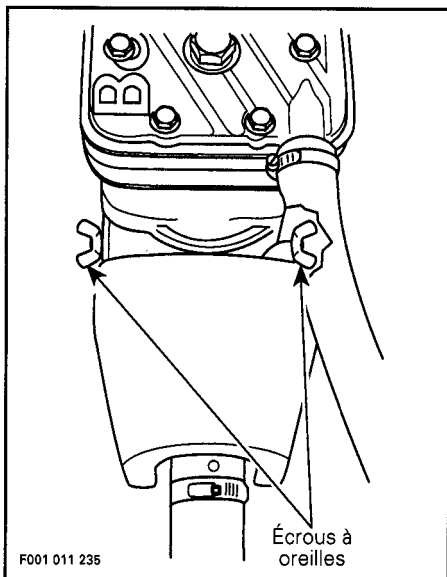
Utiliser de la graisse synthétique SEA-DOO et lubrifier après chaque 10 heures d'utilisation. Procéder comme suit :

Ouvrir le couvercle du compartiment de rangement arrière.

Enlever le panneau de rangement.

Enlever les écrous à oreilles et les rondelles, puis retirer les protecteurs de volant moteur (côté PDM).

◆ **AVERTISSEMENT** : Avant d'enlever les protecteurs de volant moteur (côté PDM), toujours enlever le cordon de sécurité de l'interrupteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

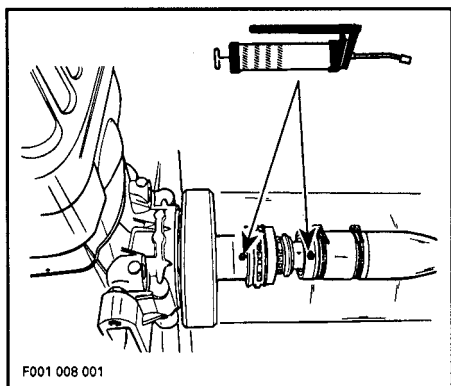


À l'aide d'un pistolet-graisseur, lubrifier soigneusement les volants moteurs au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que les soufflets commencent à se gonfler.

▼ **ATTENTION** : Arrêter immédiatement la lubrification dès que les soufflets commencent à se gonfler afin de ne pas endommager les soufflets ou de les empêcher de glisser.

Lubrifier les logements d'anneau d'étanchéité au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser de vêtements, d'outils ou d'autres objets près des volants moteurs (côté PDM) et des logements d'anneau d'étanchéité. Arrêter immédiatement la lubrification dès que la graisse commence à sortir afin de ne pas endommager les anneaux d'étanchéité et d'éviter une surchauffe éventuelle.



Fixer les protecteurs de volant moteur (côté PDM).

Protection contre la corrosion

Câbles d'accélérateur et d'étrangleur

À l'aide de lubrifiant BOMBARDIER LUBE, lubrifier les câbles d'accélérateur et d'étrangleur toutes les 25 heures ; cependant, lubrifier ces derniers toutes les 10 heures dans le cas d'une utilisation en eau salée.

Raccords électriques

Au moyen d'un enduit anticorrosif tel la graisse diélectrique, enduire les bornes de batterie, les connecteurs de câbles à découvert et les connecteurs du feu de poupe situés sur le mât et sur le bateau.

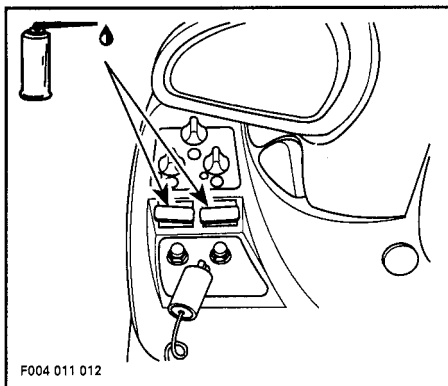
Lubrification supplémentaire

Afin de prévenir la corrosion et d'assurer le bon fonctionnement des mécanismes mobiles, utiliser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE.

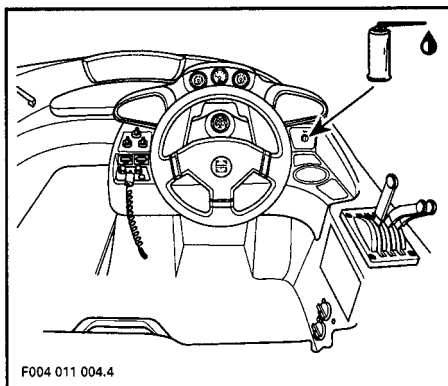
La lubrification des pièces qui suivent devrait être effectuée toutes les 50 heures lorsque le bateau est utilisé en eau douce, et toutes les 10 heures s'il est utilisé en eau salée.

Leviers d'étrangleur

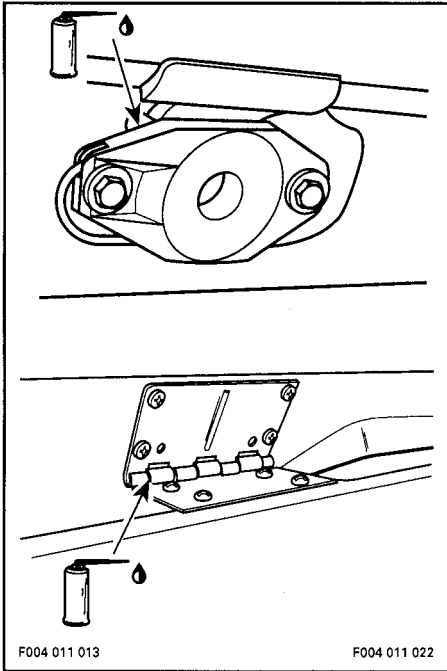
Tirer complètement les leviers d'étrangleur et lubrifier les parties métalliques.



Interrupteur d'allumage

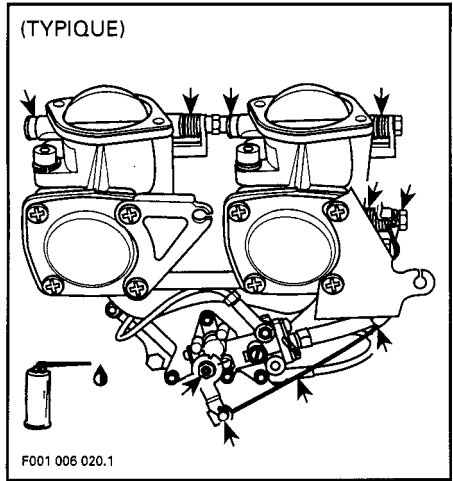


Mécanisme et charnières du couvercle du compartiment de rangement arrière



Carburateurs et pompes à injection d'huile

Lubrifier les ressorts, les arbres et la partie exposée des câbles.



Déflecteurs de marche arrière

Lubrifier les pivots et le mécanisme de bascule de chaque côté.

Inspection périodique

Un entretien de routine est essentiel à tous les produits mécanisés et contribue grandement à prolonger leur durabilité.

Le tableau d'entretien qui suit résume les opérations d'entretien régulières devant être effectuées sur le bateau par le conducteur ou par un concessionnaire autorisé. La fréquence des opérations peut être modifiée en fonction des conditions d'utilisation.

Tableau d'inspection périodique

DESCRIPTION	FRÉQUENCE				Responsable
	aux 10 heures	aux 25 heures	aux 50 heures	aux 100 heures ou chaque saison	
Lubrification et protection contre la corrosion	①		✓		CONDUCTEUR
Réglage de l'avance à l'allumage du moteur				✓	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies			✓		CONCESSIONNAIRE
Inspection et lubrification des câbles d'accélérateur et d'étrangleur	①	✓			CONDUCTEUR
Inspection du pare-flamme			✓		CONCESSIONNAIRE
Réglage des carburateurs et des câbles d'étrangleur et d'accélérateur				✓	CONCESSIONNAIRE
Réglage de la pompe à injection d'huile				✓	CONCESSIONNAIRE
Inspection des filtres à huile et à carburant		✓			CONCESSIONNAIRE
Remplacement des filtres à huile et à carburant				✓	CONCESSIONNAIRE
Vis de culasse du moteur (resserrer)				✓	CONCESSIONNAIRE
Système de direction			✓		CONCESSIONNAIRE
Système d'accélérateur et de changement de vitesse				✓	CONCESSIONNAIRE
Serrage des attaches (vis du support du pare-flammes, vis de carburateur, vis du support de moteur, systèmes d'échappement, etc.)			✓		CONCESSIONNAIRE
Dispositifs de fixation du silencieux, de la batterie et des réservoirs			✓		CONCESSIONNAIRE
Inspection des conduits de carburant et d'huile, des boyaux et des soupapes d'arrêt ; mise sous pression du système d'alimentation			✓		CONCESSIONNAIRE
Vérification et nettoyage du boyau de vidange du moteur	①	✓			CONCESSIONNAIRE
Inspection de la pompe de cale et des orifices de vidange du pont			✓		CONDUCTEUR
État de la boîte électrique			✓		CONCESSIONNAIRE
État de la batterie			✓		CONCESSIONNAIRE
Câbles du démarreur		✓			CONCESSIONNAIRE
Avertisseur sonore et raccords électriques			✓		CONCESSIONNAIRE
Niveau d'huile du réservoir d'arbre d'hélice et état de l'huile		✓		Remplacer	CONCESSIONNAIRE
État de l'hélice, jeu entre l'hélice et l'anneau d'usure		②	✓		CONCESSIONNAIRE
État du soufflet et des cannelures de l'arbre de transmission (2 extrémités)		②	✓		CONCESSIONNAIRE
Lubrification du volant moteur (côté PDM)	✓	✓			CONDUCTEUR
Lubrification du logement d'anneau d'étanchéité	✓				CONDUCTEUR
État de la grille d'admission d'eau		②	✓		CONCESSIONNAIRE
État de la coque				✓	CONCESSIONNAIRE
Rinçage du système de refroidissement ③		✓			CONDUCTEUR
État des feux de navigation		✓			CONCESSIONNAIRE
Anodes sacrificielles au zinc			✓		CONDUCTEUR
Inspection du ventilateur			✓		CONCESSIONNAIRE

○ **REMARQUE** : Ces inspections doivent être effectuées sur les 2 groupes motopropulseur s'il y a lieu. Certains points faisant partie des VÉRIFICATIONS DE PRÉUTILISATION ne sont pas nécessairement inscrits dans ce tableau.

① Toutes les 10 heures pour une utilisation en eau salée.

② Ces points doivent être vérifiés une première fois après 25 heures d'utilisation avant de subir l'entretien décrit dans ce tableau.

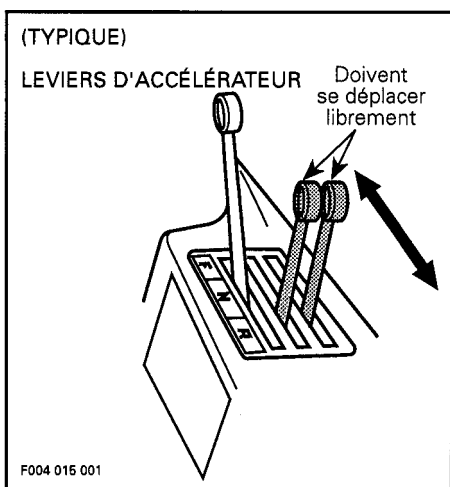
③ Rinçage quotidien pour une utilisation en eau salée ou malpropre.

Câbles d'accélérateur et d'étrangleur

Câbles d'accélérateur

Déplacer les leviers d'accélérateur à maintes reprises de l'avant vers l'arrière afin de s'assurer qu'ils fonctionnent bien. Consulter un concessionnaire autorisé s'il est nécessaire de régler les leviers.

◆ **AVERTISSEMENT** : Il est important de ne pas modifier les câbles d'accélérateur ou leur position.



Câbles d'étrangleur

S'assurer que les câbles d'étrangleur fonctionnent librement et sans hésitation de la position ouverte à la position fermée et, vice versa. Les étrangleurs doivent être à leur maximum lorsque les leviers sont complètement tirés. Si nécessaire, voir un concessionnaire autorisé.

Carburateurs

Le réglage des carburateurs est très important puisqu'il permet aux moteurs de bien fonctionner. Ainsi, le bateau peut offrir une bonne performance. La

personne qui effectue le réglage des carburateurs doit avoir des connaissances techniques et une certaine expérience afin d'obtenir le bon mélange. Cet important réglage doit être confié à un concessionnaire autorisé une fois l'an ou plus fréquemment si nécessaire.

▼ **ATTENTION** : Les moteurs peuvent être sérieusement endommagés si les carburateurs sont mal réglés.

Filtres à carburant et à huile

Ces filtres doivent être remplacés une fois l'an par un concessionnaire autorisé. La mise sous pression du système d'alimentation doit être effectuée au même moment.

▼ **ATTENTION** : Un filtre à huile obstrué entraîne un manque d'huile et, par le fait même, de sérieux dommages au niveau du moteur.

Alignement de la direction

Lorsque le volant est bien centré, les tuyères de turbine devraient se trouver dans la même direction pour permettre au bateau de se déplacer en ligne droite. Consulter un concessionnaire autorisé si un réglage est nécessaire.

◆ **AVERTISSEMENT** : S'assurer que le volant et les tuyères de turbine fonctionnent librement d'un côté comme de l'autre, et qu'ils n'exercent aucune tension au niveau des câbles de direction. Le système de direction doit être vérifié toutes les 50 heures par un concessionnaire autorisé.

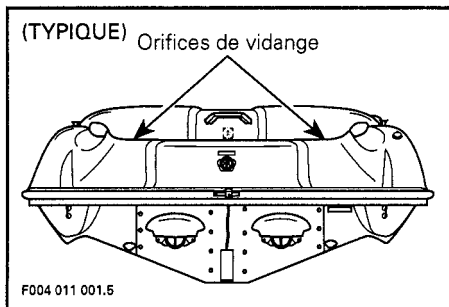
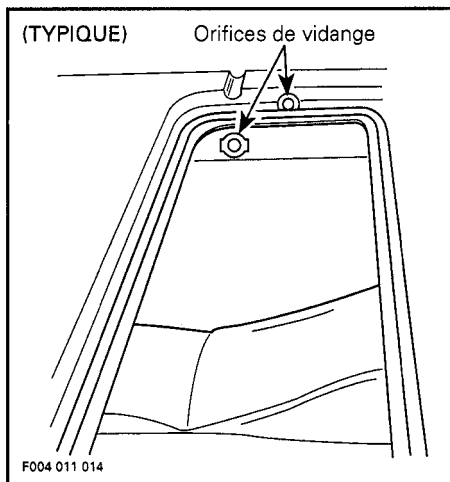
Déflecteurs de marche arrière

Lorsque le levier de changement de vitesse est à la position marche avant, les déflecteurs devraient être orientés vers le haut. Lorsque le levier est à la position point mort, les déflecteurs doivent être au centre. Lorsque le levier est à la position marche arrière, les déflecteurs doivent être orientés vers le bas. Consulter un concessionnaire autorisé si un réglage est nécessaire

◆ **AVERTISSEMENT :** S'assurer que le levier et les déflecteurs fonctionnent librement et qu'ils ne provoquent aucune tension au niveau des câbles de marche arrière.

Orifices de vidange

Éliminer toute obstruction au niveau des orifices de vidange du pont, de la cale et du couvercle du compartiment de rangement arrière.



Fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles.

Un fusible protège le système de démarrage pour chaque moteur. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier le fusible.

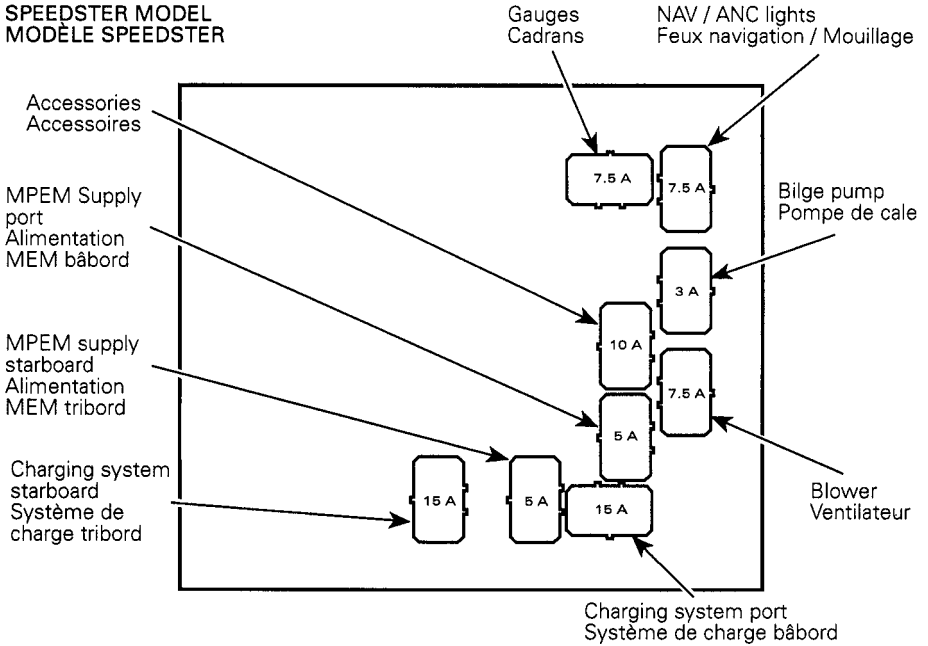
Un fusible protège le système de charge pour chaque moteur. Si une batterie est régulièrement à plat, vérifier le fusible.

Le système d'éclairage, la pompe de cale et le ventilateur de la cale sont également protégés par des fusibles.

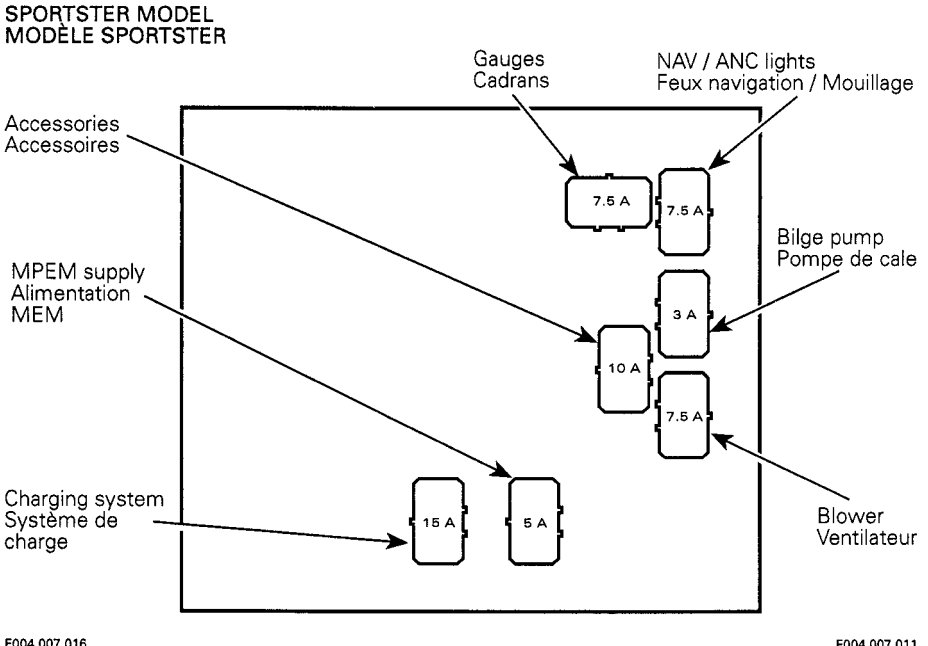
Les capuchons de fusible sont dans la boîte électrique.

Pour avoir accès aux capuchons de fusible, enlever le couvercle de la boîte électrique.

SPEEDSTER MODEL
MODÈLE SPEEDSTER



SPORTSTER MODEL
MODÈLE SPORTSTER



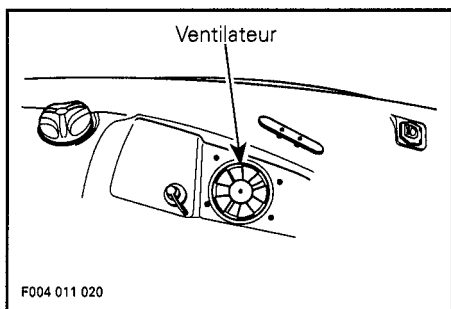
Remplacer le fusible par un de même puissance. Bien refermer le capuchon de fusible.

▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser un fusible de puissance supérieure. Il pourrait en résulter de graves dommages. Voir la section FICHE TECHNIQUE pour connaître la puissance recommandée du fusible.

Bien fermer le couvercle de la boîte électrique en s'assurant que son joint est bien en place.

Ventilateur de cale

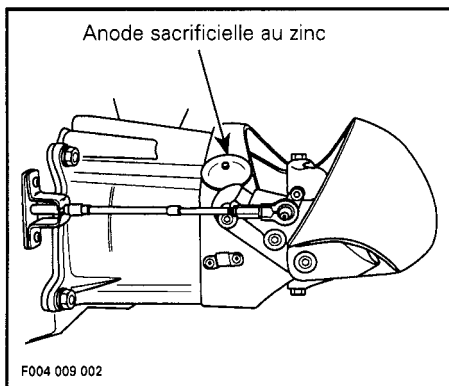
Vérifier si le ventilateur de cale fonctionne bien. Il est situé dans le conduit de ventilation du côté droit.



◆ **AVERTISSEMENT** : Si le ventilateur de cale fonctionne mal, consulter immédiatement un concessionnaire autorisé avant d'utiliser le bateau.

Anodes sacrificielles au zinc

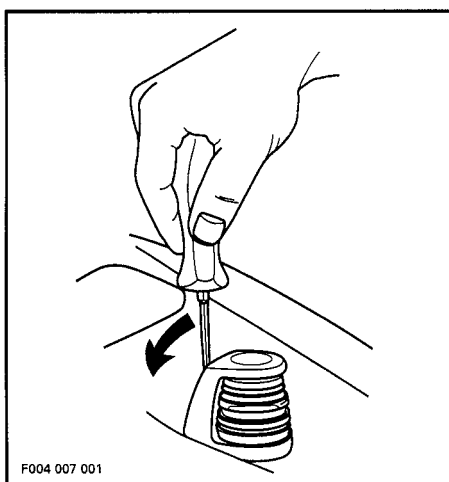
Remplacer ces anodes au besoin.



Remplacement des ampoules

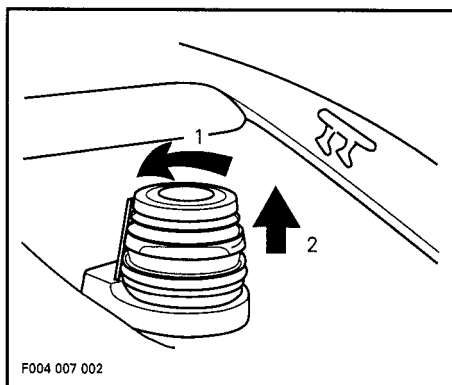
Feu de proue

Enlever la vis.

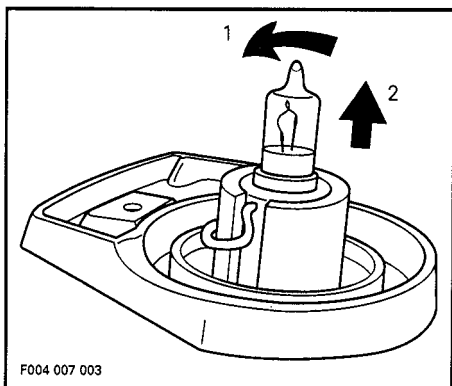


Retirer le couvercle.

Tourner le réflecteur dans le sens anti-horaire et soulever celui-ci.



Pousser et tourner l'ampoule dans le sens antihoraire afin de l'enlever.



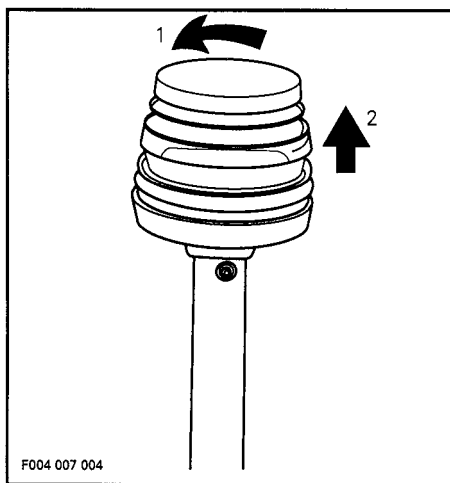
Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants :

Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de l'ampoule.

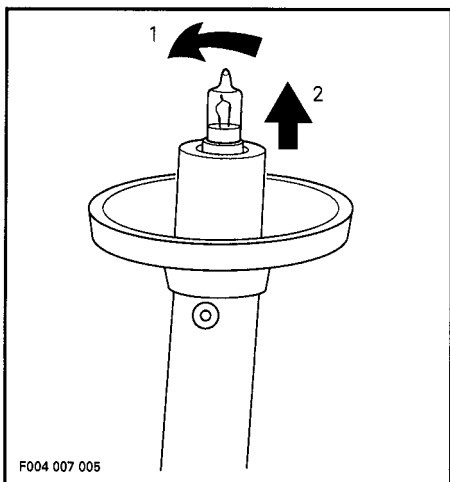
Installer le réflecteur vert à tribord et le réflecteur rouge à bâbord.

Feu de poupe

Tourner le réflecteur de 1/4 de tour dans le sens antihoraire, puis le retirer.



Pousser et tourner l'ampoule dans le sens antihoraire afin de l'enlever.



Appliquer de la graisse diélectrique sur la surface de contact de la nouvelle ampoule.

▼ ATTENTION : Éviter de toucher l'ampoule à main nue ou d'y laisser des dépôts de graisse.

Pour remonter le tout, il suffit de suivre pratiquement l'ordre inverse de la dépose.

Inspection générale et nettoyage

Inspection

Vérifier si le compartiment-moteur est endommagé et si les systèmes d'alimentation et d'injection d'huile présentent des fuites. S'assurer que tous les colliers de serrage sont bien réglés et qu'aucun boyau n'est fissuré, tordu ou endommagé.

◆ **AVERTISSEMENT :** En cas de fuite ou d'odeur de carburant, ne pas mettre les moteurs en marche. Confier le bateau à un concessionnaire autorisé.

Vérifier les dispositifs de fixation du silencieux, des batteries et du réservoir. Vérifier s'il y a corrosion au niveau des raccords électriques et s'ils sont bien serrés.

Vérifier si la coque et la grille d'admission d'eau de la turbine sont endommagées. Remplacer au besoin ou faire réparer les pièces endommagées. On recommande de faire vérifier la coque une fois l'an par un concessionnaire autorisé.

Nettoyage

Nettoyer la cale 2 fois par an avec de l'eau chaude et du détergent (ou un produit à cet effet) afin d'éliminer tout dépôt de carburant, d'huile et d'électrolyte, ainsi que toute tache d'humidité.

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau chaude savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non-abrasive telle une cire au silicone.

▼ **ATTENTION :** Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Respecter l'environnement en évitant tout déversement de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

TRANSPORT, RÉMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Transport

Se référer au guide de l'utilisateur de la remorque afin de connaître sa capacité, ses principes d'utilisation, son entretien, ses accessoires et sa garantie. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours fermer les soupapes de carburant pendant le transport du bateau.

Enlever le feu de poupe s'il est installé.

S'assurer que le couvercle du compartiment de rangement arrière est bien fermé.

Recouvrir le bateau d'une bâche SEA-DOO, particulièrement avant de conduire sur des routes poussiéreuses.

◆ **AVERTISSEMENT** : Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

Remisage

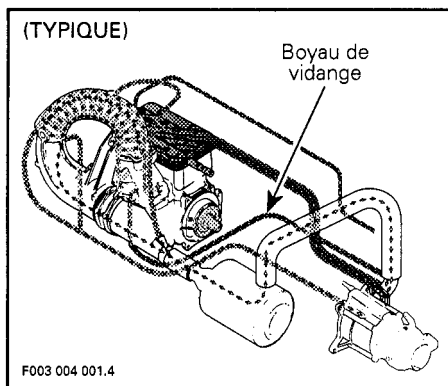
Pour bien remisage le bateau, on recommande de le confier à un concessionnaire autorisé. Toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

▼ **ATTENTION** : Ne pas démarrer les moteurs pendant la période de remisage.

Vidange des moteurs

Vérifier les boyaux de vidange des moteurs lesquels vont du raccord des collecteurs d'échappement jusqu'à la sortie au niveau du tableau arrière. S'assurer qu'il n'y a pas de sable ou d'autres particules dans les boyaux, ou encore que ces derniers ne sont pas obstrués afin que l'eau puisse s'écouler des moteurs. Si nécessaire, nettoyer les boyaux et les raccords situés au niveau des sorties au niveau du tableau arrière.

▼ **ATTENTION** : L'eau contenue dans les boyaux de vidange doit pouvoir s'écouler librement, sinon elle risque d'être emprisonnée dans les moteurs et de sérieusement endommager ces derniers en cas de gel. Vérifier si les boyaux de vidange des moteurs sont obstrués.



Rinçage du bateau

Rincer soigneusement, à l'eau douce, les parties suivantes du bateau : la coque, la cale et le compartiment-moteur.

Dévisser les bouchons de vidange pour l'hiver.

Système de propulsion

Le lubrifiant contenu dans les réservoirs d'arbre d'hélice doit être vidangé et les réservoirs nettoyés puis remplis avec 65 mL (2.2 oz) d'huile synthétique SEA-DOO «polyolester» 75W90 GL5 de type C pour engrenages. Consulter un concessionnaire autorisé pour effectuer cette opération.

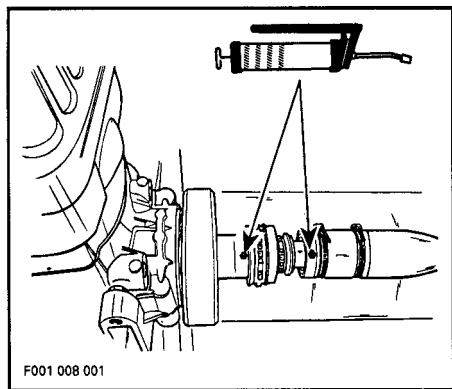
▼ **ATTENTION** : N'utiliser que de l'huile pour turbines SEA-DOO ou de l'huile synthétique équivalente pour engrenages, sinon la durée de vie des pièces pourrait être réduite. Ne pas mélanger de marques ou de types d'huiles.

Lubrifier les volants moteurs au niveau des raccords de graissage. Utiliser de la graisse synthétique.

▼ **ATTENTION** : Ne pas trop lubrifier. Cesser dès que les soufflets en caoutchouc commencent à se déplacer.

Lubrifier les logements d'anneau d'étanchéité au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte.

▼ **ATTENTION** : Arrêter immédiatement la lubrification dès que la graisse commence à sortir afin de ne pas endommager les anneaux d'étanchéité et d'éviter une surchauffe.



Système d'alimentation

Il est possible d'ajouter un stabilisateur de carburant SEA-DOO (ou l'équivalent) dans le réservoir afin d'éviter que le carburant ne se détériore et que les carburateurs ne s'encrassent. Se conformer aux indications du fabricant afin de bien utiliser ce produit.

▼ **ATTENTION** : Le stabilisateur de carburant doit être ajouté avant la lubrification des moteurs afin de protéger les carburateurs contre la formation de vernis.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le carburant peut s'enflammer et exploser dans certaines conditions. Toujours le manipuler dans un endroit bien aéré. Ne pas fumer. Se tenir loin des flammes et des étincelles. Toujours essuyer le carburant répandu sur le bateau. Toujours fermer les soupapes de carburant pendant le remisage du bateau.

Rinçage du système de refroidissement et lubrification interne des moteurs

Voir la marche à suivre de la section ENTRETIEN D'APRÈS UTILISATION.

Batteries

Communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Traitement contre la corrosion

Essuyer la quantité résiduelle d'eau contenue dans le compartiment-moteur.

Vaporiser du lubrifiant BOMBARDIER LUBE sur les pièces métalliques du compartiment-moteur.

Protection supplémentaire recommandée

Le système de refroidissement peut être rempli d'une solution composée à parts égales d'eau et d'antigel.

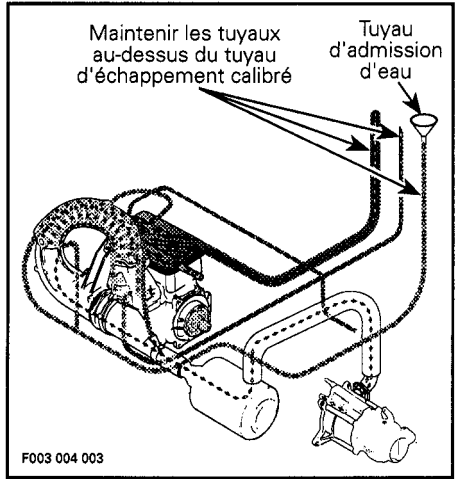
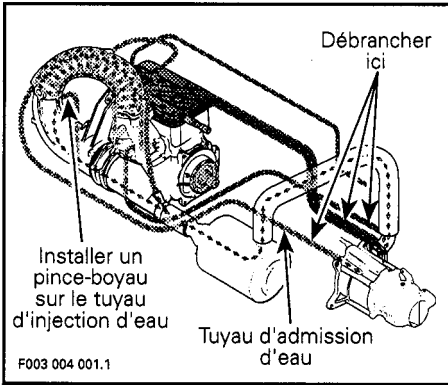
▼ **ATTENTION** : Toujours utiliser un antigel à base d'éthylglycol et contenant des agents anticorrosifs recommandés précisément pour les moteurs d'aluminium.

○ **REMARQUE** : Il n'est pas nécessaire de faire tourner les moteurs pendant cette opération.

Trois tuyaux doivent être débranchés pour permettre à l'air de s'échapper des chemises d'eau du système de refroidissement et à l'antigel de les remplir complètement.

Installer un pince-boyau sur le tuyau d'injection d'eau.

Débrancher le tuyau d'admission d'eau, le tuyau de vidange et le tuyau de sortie d'eau.



Refaire les mêmes étapes sur l'autre moteur (si installé).

Les étapes qui suivent devraient être effectuées sur le bateau afin d'obtenir une meilleure protection.

Enlever d'abord les silencieux et vider le plus d'eau possible. Réinstaller ensuite les silencieux.

OU : Débrancher l'un des tuyaux des silencieux et verser de l'antigel dans les silencieux. Rebrancher les tuyaux.

Lubrifier le câble d'accélérateur avec du lubrifiant BOMBARDIER LUBE.

Élever tous les tuyaux au-dessus du point le plus haut du tuyau d'échappement calibré et les attacher temporairement ensemble.

D'abord, insérer un entonnoir dans le tuyau d'admission, lequel va du raccord d'admission d'eau jusqu'au tuyau d'échappement calibré. Ensuite, verser environ 2 litres (1/2 gal) d'antigel dans l'entonnoir. Fixer tous les tuyaux au-dessus du tuyau d'échappement calibré.

REMARQUE : Si les tuyaux ne sont pas fixés au-dessus du tuyau d'échappement calibré, le liquide de refroidissement s'écoulera à l'extérieur.

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et du détergent ou avec un produit spécialement conçu à cet effet. Rincer complètement. Soulever la partie avant du bateau afin de vider complètement la cale. Advenant toute réparation au niveau de la carrosserie ou de la coque, consulter un concessionnaire autorisé. Pour appliquer une peinture de retouche sur une pièce métallique, utiliser de la peinture en aérosol Bombardier. Pour les petites réparations au niveau du revêtement colloïdal, il est possible de se procurer un nécessaire de réparation Bombardier. Se référer à la section **Accessoires et produits d'entretien**. Remplacer les étiquettes et les autocollants endommagés.

REMARQUE : La cale doit être nettoyée avant de procéder au traitement contre la corrosion.

Laver la carrosserie avec une solution à base d'eau et de savon (n'utiliser qu'un détergent doux). Rincer complètement avec de l'eau douce. Enlever les organismes marins collés à la coque. Appliquer une cire non-abrasive.

ATTENTION : Ne jamais nettoyer les pièces visibles de fibre de verre et de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Si le bateau est remis à l'extérieur, il est nécessaire de le couvrir d'une bâche afin d'empêcher les rayons du soleil et l'accumulation de saleté d'abîmer les composants de plastique et le fini du bateau, et aussi d'empêcher l'accumulation de poussière.

ATTENTION : Ne jamais remiser le bateau de façon à ce qu'il soit exposé aux rayons du soleil. Le bateau ne doit jamais être laissé dans l'eau pendant le remisage. Fermer la pompe de cale et le ventilateur.

Le panneau du compartiment-moteur devrait être partiellement soulevé lors du remisage. Enlever le plateau de rangement et le placer sur le pont. Ces précautions éliminent toute condensation et toute possibilité de corrosion au niveau du compartiment-moteur.

Préparation présaisonnnière

Se servir du tableau qui suit.

Étant donné que des connaissances techniques et des outils spéciaux sont de rigueur, certaines opérations doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Observer les recommandations des passages marqués **AVERTISSEMENT** et **ATTENTION** qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses par des pièces d'origine **BOMBARDIER** ou des pièces équivalentes approuvées.

Tableau de préparation présaisonnaire

○ **REMARQUE** : Il est fortement recommandé que le concessionnaire effectue l'inspection annuelle de sécurité en même temps que la préparation présaisonnaire.

VÉRIFICATIONS	Responsable
Lubrification et protection contre la corrosion	CONDUCTEUR
État, charge et réinstallation des batteries	CONCESSIONNAIRE
Raccords électriques des démarreurs et acheminement des câbles ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des bougies ①	CONDUCTEUR
Inspection de l'huile des réservoirs d'arbre d'hélice	CONCESSIONNAIRE
Inspection du groupe propulseur	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des filtres à huile	CONCESSIONNAIRE
Remplissage du réservoir d'huile à injection	CONDUCTEUR
Nettoyage et inspection des pare-flammes ②	CONCESSIONNAIRE
Remplacement des filtres à carburant	CONCESSIONNAIRE
État des conduits de carburant ②	CONCESSIONNAIRE
État du goulot de remplissage, du réservoir de carburant et du bouchon du réservoir ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection des soupapes d'arrêt et des dispositifs de fixation ; mise sous pression du système d'alimentation ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection et réglage des câbles d'étrangleur	CONCESSIONNAIRE
Réglage et purge des pompes à injection d'huile	CONCESSIONNAIRE
Réglage de l'allumage	CONCESSIONNAIRE
Réglage des carburateurs	CONCESSIONNAIRE
Inspection du système de direction ②	CONCESSIONNAIRE
Inspection du système d'accélérateur et de changement de vitesse	CONCESSIONNAIRE
Inspection des orifices de vidange de la pompe de cale et des bouchons de vidange	CONCESSIONNAIRE
Inspection des boyaux d'entrée et de sortie du système de refroidissement ② et de l'avertisseur sonore	CONCESSIONNAIRE
État de l'extincteur et du support ②	CONDUCTEUR

① Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le moteur afin de brûler le surplus de lubrifiant BOMBARDIER LUBE (utiliser les vieilles bougies).

② Vérification sécuritaire effectuée pendant l'inspection annuelle de sécurité.

◆ **AVERTISSEMENT** : N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré. Le boyau de raccordement doit être installé ou le bateau doit être dans l'eau pour refroidir les moteurs. Ne pas faire tourner les moteurs sans les refroidir à l'eau sinon l'intérieur des boyaux d'échappement sera endommagé, et peut-être même les moteurs.

DIAGNOSTIC DES PANNES

Le tableau suivant aide à déterminer la cause probable des problèmes simples. Certains de ces problèmes peuvent être résolus assez rapidement par le propriétaire mais, dans certains cas, l'intervention d'un technicien compétent en mécanique peut s'avérer nécessaire. Dans un tel cas, consulter un concessionnaire autorisé pour la réparation.

SIGNAUX CODÉS DE L'AVERTISSEUR SONORE

SIGNAUX CODÉS	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
4 sons courts.	<ul style="list-style-type: none">Le levier de changement de vitesse n'est pas à la position neutre.	Placer le levier à la position neutre. Un son court viendra confirmer la position neutre.
8 sons courts.	<ul style="list-style-type: none">Micro-processeur défectueux.	Consulter un concessionnaire autorisé.
Son continu.	<ul style="list-style-type: none">Le moteur surchauffe.	Se référer au tableau SURCHAUFFE DU MOTEUR ci-dessous.

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Le moteur ne tourne pas mais l'avertisseur sonore se fait entendre.	Se référer au tableau ci-dessus.	
Le moteur ne tourne pas.	<ul style="list-style-type: none">Cordon de sécurité enlevé.Fusible grillé.Batteries déchargées.Raccords de batterie corrodés ou desserrés.Moteur plein d'eau.	Fixer le capuchon sur l'interrupteur. Vérifier le câblage, puis remplacer le fusible. Voir un concessionnaire autorisé. Voir un concessionnaire autorisé. Se référer à «Bateau submergé» dans OPÉRATIONS SPÉCIALES.
Le moteur tourne lentement.	<ul style="list-style-type: none">Batteries déchargées ou faibles.	Voir un concessionnaire autorisé.
Le moteur tourne sans démarrer.	<ul style="list-style-type: none">Réservoir de carburant vide ou contaminé d'eau.Filtres à carburant bouchés ou contaminés d'eau.Moteur noyé de carburant :<ul style="list-style-type: none">Bougies encrassées ou défectueuses.Mauvaise utilisation de l'étrangleur.	Remplir. Vider et remplir avec du nouveau carburant. Nettoyer. Vérifier s'il y a de l'eau dans le réservoir de carburant. Remplacer. Utiliser seulement lorsque le moteur est froid. Changer les bougies.

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies usées, défectueuses ou encrassées. • Panne du limiteur de régime. • Trop d'huile parvient au moteur. 	Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé. Mauvais réglage de la pompe à huile ; voir un concessionnaire autorisé.
Mélange air-carburant pauvre.	<ul style="list-style-type: none"> • Carburant vicié, contaminé d'eau ou niveau trop bas. • Filtre à carburant bouché ou contaminé d'eau. 	Vider ou remplir. Voir un concessionnaire autorisé.
Mélange air-carburant riche (consommation de carburant élevée).	<ul style="list-style-type: none"> • Étrangleur partiellement fermé. • Pare-flammes sale ou bouché. 	Voir un concessionnaire autorisé. Nettoyer ou remplacer.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
L'avertisseur sonore se fait entendre continuellement.	<ul style="list-style-type: none"> • Admission d'eau des turbines bouchée. • Type de carburant ou d'huile inadéquat. • Système de refroidissement bouché. 	Nettoyer. Vider et remplir. Rincer le système de refroidissement à l'aide d'un boyau de raccordement.

RETOUR DE FLAMMES AU MOTEUR

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Limiteur de régime défectueux. 	Consulter un concessionnaire autorisé.
Étincelle faible.	<ul style="list-style-type: none"> • Bougies encrassées, défectueuses ou usées. 	Remplacer.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR. 	

PRÉALLUMAGE OU COGNEMENT

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Essence de mauvaise qualité ou indice d'octane trop bas. • Degré thermique des bougies trop élevé. 	Utiliser de l'essence de bonne qualité et recommandée. Utiliser la bougie recommandée.

LE MOTEUR MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none"> • Étincelle faible ou mélange air-carburant inadéquat. • Eau dans le carburant ou dans l'huile à injection. 	Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE OU TOURNE IRRÉGULIÈREMENT. Vider et remplir.
Surchauffe du moteur.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR. 	

LE BATEAU N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Admission d'eau des turbines bouchée.• Hélices endommagées.	Nettoyer. Remplacer. Consulter un concessionnaire autorisé.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

AUTRE CONSTATATION	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
	<ul style="list-style-type: none">• Algues ou débris pris autour des hélices.• Arbres d'hélice ou de transmission endommagés.	Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages. Consulter un concessionnaire autorisé.

FICHE TECHNIQUE

MOTEUR		SPEEDSTER (5891)	SPORTSTER (5892)
Nombre de moteurs		2	1
Moteur		Bombardier-Rotax 657 X, 2 temps	
Type d'admission		Valve rotative	
Système d'échappement		Refroidi par eau / injecté d'eau	
Lubrification	Type	Injection d'huile	
	Huile	HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX	
Nombre de cylindres		2	
Cylindrée		650 cm ³ (39.66 po ³)	
Engagement du limiteur de régime du moteur		7000 tr / mn (+ 100, - 50)	7000 tr / mn (+ 100, - 80)
REFROIDISSEMENT			
Type		Refroidi par eau, circuit ouvert. Débit direct provenant du groupe propulseur.	
Avertisseur sonore		@ 96-99°C (205-210°F)	
CIRCUIT ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto		160 W @ 6000 tr / mn	
Type d'allumage		Allumage à décharge de condensateur ("CDI") (sans contact de rupteur)	
Bougies	Fabricant et type	NGK, BR8ES (à résistance)	
	Écartement	0.5 - 0.6 mm (.020 - .024 po)	
Démarrage		Démarreur électrique avec suralimentation	Démarreur électrique
Batteries		12 V, 19 A (2)	12 V, 25 A (non comprise) Exide RV 24-160 recommandée
Fusibles	Système de charge	15 A (2)	15 A
	Système de démarrage	5 A (2)	5 A
	Ventilateur	7.5 A	
	Pompe de cale	7.5 A	
	Système d'éclairage	7.5 A	
	Indicateurs	7.5 A	
Alimentation auxiliaire		3 A	

CARBURATION		SPEEDSTER (5891)	SPORTSTER (5892)
Carburant recommandé		Essence ordinaire sans plomb	
Carburateur		À diaphragme, quantité : 2	
PROPULSION			
Système de propulsion		Turbine Formula de Bombardier	
Nombre de turbines		2	1
Type de turbine		Débit axial, monophasé	
Transmission		Prise directe	
Type d'huile du réservoir d'arbre d'hélice		Huile synthétique Sea-Doo «polyolester» pour engrenages 75W90	
Angle de pivot de direction (tuyère)		~26°	
Niveau d'eau minimal requis pour le système de propulsion		90 cm (3 pi)	
DIMENSIONS			
Nombre de passagers ①		1 conducteur et 3 passagers	
Longueur hors-tout		445 cm (174 po)	
Longueur hors-tout sur la remorque		504 cm (200 po)	
Bau		216 cm (85 po)	
Tirant d'eau		31 cm (12 po)	
Angle de l'étrave		51 cm (20 po)	
Hauteur hors-tout		107 cm (42 po)	
Hauteur hors-tout sur la remorque		150 cm (59 po)	
Poids (à sec)		567 kg (1206 lb)	430 kg (905 lb)
Limite de charge (passagers et bagages)		295 kg (650 lb)	
Matériau de la coque		Composite (Fibre de verre)	
CONTENANCES			
Réservoir de carburant (réserve incluse)		102 L (27 gal É.-U.)	
Réservoir d'arbre d'hélice	Capacité	65 mL (2.2 oz É.U.)	
	Niveau d'huile	Jusqu'au bouchon	
Réservoir d'huile à injection		9 L (2.4 gal É.-U.)	

① Se référer aux limites de charge.

BOMBARDIER INC. se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

UNITÉS DE BASE			
DESCRIPTION	UNITÉ	SYMBOLE	
longueur	mètre	m	
masse	kilogramme	kg	
force	newton	N	
liquide	litre	L	
température	Celsius	°C	
pression	kilopascal	kPa	
couple de serrage	newton-mètre	N•m	
vitesse terrestre	kilomètre par heure	km / h	
vitesse marine	noeud	n	

PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001

FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN [Ⓣ]	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.45	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•pi	lbf•po	12	
lbf / po ²	kPa	6.89	
oz imp.	oz É.-U.	0.96	
oz imp.	mL	28.41	
gal. imp.	gal. É.-U.	1.2	
gal. imp.	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal. É.-U.	L	3.79	
noeuds	milles / h	1.15	
milles / h	km / h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) + 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32	
cv	kW	.75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

○ **REMARQUE** : Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité d'utilisation.

ACCESSOIRES ET PRODUITS D'ENTRETIEN

Les accessoires et les autres excellents produits d'entretien Sea-Doo suivants sont disponibles chez le concessionnaire.

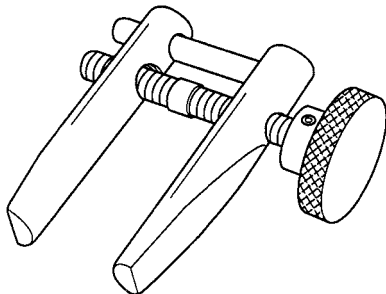
ACCESSOIRES

Boyau de raccordement (rinçage)
N / P 295 500 099



F001 004 035

Pince-boyau
N / P 529 030 400



F001 001 075

Extincteur
N / P 298 770 000 (É.-U.)
N / P 298 777 000 (CAN.)



F001 001 023

ACCESSOIRES

Housse SEA-DOO JET BOAT
N / P 298 354 070

Trousse de premiers soins
N / P 298 296 001
Trousse de survie
N / P 298 295 040

Nécessaire de levage
N / P 295 000 120

Housse d'atelier
N / P 295 000 129

PRODUITS

Graisse synthétique

N / P 293 550 010



F001 001 041

Huile synthétique pour turbines

N / P 293 600 011



F001 001 025

Peinture en aérosol pour pièces métalliques seulement

N / P 293 500 020

Mauve

N / P 293 500 029

Blanc



F001 001 026

PRODUITS

Graisse diélectrique

N / P 293 550 004



F001 001 042

Lubrifiant antigrippage

N / P 293 800 023



F001 001 043

Lubrifiant Bombardier Lube

N / P 293 600 016



F001 001 028

PRODUITS

Nécessaire de réparation Gelcote®
(blanc)

N / P 295 500 075

Peinture blanche en aérosol pour
revêtement colloïdal

N / P 295 500 076

Huile à injection

N / P 413 802 900

1 litre

N / P 413 803 000

4 litres



F001 001 044

Enduit pour tuyaux

N / P 293 800 018



A000 001 104

PRODUITS

Stabilisateur de carburant

N / P 413 408 600



A000 001 139

NUMÉRO DE MODÈLE

DU BATEAU _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION

DE LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION

DES MOTEURS (N.I.M.) _____

Date d'achat _____ | _____ | _____ | _____ | _____

jour mois année

Date d'expiration

de la garantie _____ | _____ | _____ | _____ | _____

jour mois année

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre bateau à propulsion par jet SEA-DOO afin de s'assurer qu'il l'a enregistré chez Bombardier.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, s'assurer de remplir et de poster la carte ci-dessous.

Un tel avis contribue également à la sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, car de cette façon, la société Bombardier est en mesure de communiquer avec le propriétaire s'il est nécessaire d'apporter une modification au bateau.

AVIS À TOUS LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES : Assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie du propriétaire antérieur lors du transfert de propriété pour ainsi profiter de la partie non échue de la garantie.

REMARQUE : Ne remplir le carton ci-dessous que dans le cas d'un changement d'adresse ou de propriétaire.

CARTE DE CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

N° D'IDENTIFICATION DU BATEAU

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° de modèle N° d'identification de la coque (N.I.C.)

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

BATEAUX VOLÉS

Si votre bateau est volé, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir votre nom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'identification du bateau et la date à laquelle il a été volé.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des bateaux volés à tous ses concessionnaires de bateaux, afin d'aider aux propriétaires concernés à récupérer leurs bateaux.



TIMBRE

BOMBARDIER INC.
GARANTIE SEA-DOO
VALCOURT (QUÉBEC) JOE 2LO
CANADA





P219000034 CA2001